

NORD/PAS-DE-CALAIS
CONDETTE (PAS-DE-CALAIS)
«Château d'Hardelot»

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 235
Arrêté N° 13-127/DIAG
Code Patriarche : 156877



Responsable d'opération
Jean Michel Willot

Rédaction
Jean Michel Willot
Murielle Meurisse-Fort

Août 2013

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Entités archéologiques	9
Fiche signalétique	7
Liste des intervenants	8
Notice scientifique	10
Arrêté de prescription	11
Courrier d'attribution (diag)	13
Projet d'intervention	14
Arrêté de désignation	17
Documents cartographiques	18
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	20
1. État des connaissances	22
1.1 Le projet d'aménagement	22
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	22
1.3 Contextes historique et archéologique	29
1.4 Synthèse des données archéologiques des diagnostics de 2008 et 2010	32
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	32
2.1 Les contraintes environnementales	32
2.2 Méthodologie	32
2.3 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	34
2.4 La datation	35
3. Description archéologique	36
3.1 La tranchée 200	36
3.2 La tranchée 800	38
3.3 La tranchée 1300	42
3.4 La tranchée 400	44
3.5 La tranchée 700	46
3.6 La tranchée 900	48
4. Synthèse des données	51
4.1 La topographie originelle du terrain	51
4.2 Le fossé intérieur	51
4.3 Le glacis	54
4.4 Le fossé extérieur	54
5. Conclusion	56
6. Bibliographie	57
7. Table des figures	61
Section 3 : Les inventaires	63
1. Inventaire des unités d'enregistrement	64
2. Inventaire du mobilier	67
3. Inventaire de la documentation	68

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site.....	7
L'opération archéologique	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs	8
Intervenants scientifiques.....	8
Intervenants techniques	8
Entités archéologiques	9
Notice scientifique	10
Documents cartographiques	18
Fig. 1 : Condette, château d'Hardelot, localisation régionale de la commune, <i>M. Delage</i> - CDA CG62.	18
Fig. 2 : Condette, château d'Hardelot, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), <i>M. Delage</i> - CDA CG62.	18
Fig. 3 : Condette, château d'Hardelot, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), <i>M. Delage</i> - CDA CG62.	19
Fig. 4 : Condette, château d'Hardelot, localisation du site sur le cadastre, <i>M. Delage</i> - CDA CG62.	19

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Nord/Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais **Commune :** Condette
Lieu-dit ou adresse : Château d'Hardelot
N° INSEE : 62 235
Cadastre année : 2013 **Section :** AS **Parcelle(s) :** 0022; 0023; 0024
Coord. Lambert 93 X : 601650 **Y :** 7061830 **altitude :** 28
Propriétaire du terrain : Conseil Général du Pas-de-Calais
Maître d'ouvrage des travaux : Conseil Général du Pas-de-Calais
Protection juridique : néant

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 13-127/DIAG **daté du :** 21 mai 2013
Arrêté de désignation n° : 13127/DIAG/DESIGNATION **daté du :** 17 juin 2013
Titulaire : Jean Michel WILLOT
Organisme de rattachement : Centre départemental d'Archéologie
Raison de l'urgence : Aménagement des abords du château d'Hardelot, douves et jardins
Dates d'intervention sur le terrain : 09 juillet 2013 au 12 juillet 2013
Surface du projet : 13500 m²
Surface fouillée/diagnostiquée : 426 m²

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : -0,40m
Épaisseur de la stratification : 1,50 m
Densité : moyenne
Extension supposée du site : 13500 m²
Problématique de la recherche : Restitution des tracés anciens des douves et de l'environnement primitif du château
Nature des vestiges par périodes : fossés, canalisation, céramique, Moyen Age, Epoque moderne
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Centre départemental d'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service Régional de l'Archéologie : Philippe HANNOIS, Ingénieur d'études

Centre départemental d'Archéologie : Jean-Luc MARCY, Conservateur en chef du patrimoine ;
Jean Michel WILLOT, Conservateur ; Archéologue départemental, responsable d'opération

Intervenants techniques

Centre départemental d'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Jean Michel WILLOT : responsable d'opération

Murielle Meurisse-Fort : géoarchéologie.

Mathilde DELAGE : topographie

Rapport :

Jean Michel WILLOT : rédaction, étude céramique

Murielle Meurisse-Fort : géoarchéologie.

Mathilde DELAGE : topographie, DAO, inventaires, PAO

Jean-Luc MARCY : relecture

Martine CARPENTIER : relecture

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie :

Philippe HANNOIS, Ingénieur d'études

Centre départemental d'Archéologie : Jean-Luc MARCY, Directeur du Centre, Jean Michel WILLOT, Chef du Service d'Archéologie Préventive

Aménageur : Conseil Général du Pas-de-Calais

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/1

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le Conseil général du Pas-de-Calais projette, dans le cadre de la réhabilitation du Château d'Hardelot, des travaux à l'extérieur de la fortification, côté ouest sur près de 13500 m². Ce projet prévoit l'aménagement d'un jardin anglais à l'emplacement du glacis et le curage partiel des fossés.

La nature des travaux (les plantations, des dessouchages et le curage partiel des fossés) risquant d'affecter le sous-sol archéologique, le Service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique et a désigné le Centre départemental d'Archéologie pour conduire l'opération. Celle-ci s'est déroulée du 09 au 12 juillet 2013, sous la responsabilité de Jean-Michel Willot.

Le diagnostic a permis d'observer dans le détail les vestiges du système défensif extérieur du château d'Hardelot. Les principales structures, les fossés et le glacis, parfaitement conservés, apparaissent entre 0,20 m et 0,50 m sous la terre végétale. La mise en défense du château repose sur deux fossés circulaires, profonds de 1,50 m au maximum et larges de 20 m à 30 m, séparés par un glacis large de 15 à 20 m, formant une ceinture défensive d'une largeur de plus de 60 m. Aucun élément complémentaire (palissade ou talus) n'est venu renforcer ces installations. Outre la dimension de cette couronne à double fossés, l'eau constituait donc le principal élément dissuasif de l'aménagement. En l'absence de mobilier, il demeure difficile de dater précisément les structures ou leur évolution. Toutefois, il est probable que leur mise en place soit contemporaine de la phase de construction du site castral en pierre (début du XIII^e siècle). Des matériaux de construction (tuiles et fragments de calcaire) ont notamment été retrouvés dans les remblais du glacis. Au cours de leur usage, les fossés ont été à plusieurs reprises colmatés suite à l'érosion du terrain et de leur paroi. Seul le fossé intérieur semble avoir été l'objet d'un entretien jusqu'à une période récente.

Au XIX^e siècle, il ne devait subsister qu'une dépression inondée durant une partie de l'année. Le fossé est devenu localement un dépotoir pour les occupants du château, notamment lorsque John Hare en était le propriétaire : de la faïence d'importation anglaise de la manufacture de la compagnie Jonas Defries and Sons (1800-1900), réputée notamment pour ses pièces de qualité ou ses productions japonisantes destinées à une clientèle aisée a été retrouvée en quantité dans le fossé au pied de la courtine.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

N° 13-127-DIAG



Le Préfet de Région NORD PAS DE CALAIS
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;
VU l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
VU l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;
VU l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;
VU l'arrêté du 14 septembre 2012, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale
VU la demande de prescription anticipée accompagnée du bordereau de redevance d'archéologie préventive.
VU le dossier de : saisine anticipée
par : Conseil Général du Pas-de-Calais
adresse de l'aménageur : Direction générale des services
Château d'Hardelot-Centre culturel de l'entente cordiale

Hôtel du département
Rue Ferdinand Buisson
62 018 Arras Cédex 9
localisation : Aménagement des abords du château du Château d'Hardelot
Douves et jardin

reçu le: Parcelles AS 23p1,2,3,4 ; AS24p2,3 ; A22 P2, 3, 4
22/04/2013

CONSIDERANT que, les travaux concernent un site historique dont le potentiel archéologique a déjà été souligné par des opérations ponctuelles ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Nord – Pas-de-Calais
Département :	Pas-de-Calais
Commune :	Condette
Localisation	Aménagement des abords du château du Château d'Hardelot Douves et jardin

Propriétaire : Parcelles AS 23p1,2,3,4 ; AS24p2,3 ; A22 P2, 3, 4
Conseil Général du Pas-de-Calais

Coordonnées Lambert I : x = 548.75 y = 1327.68 z =

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation (lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du Service Régional de l'Archéologie), une phase d'exploration du terrain, ainsi qu'une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic archéologique sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, sous celle des collectivités territoriales ou des groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R 523-38 du livre V du code du Patrimoine.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière et doit dépasser le cadre de la simple présence absence de site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

S'agissant d'une intervention sur un site historique le diagnostic doit être envisagé comme une contribution à la recherche de solutions techniques permettant la conservation des vestiges enfouis.

emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (20 427 m²) et à l'emplacement des travaux. Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.

principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum. Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
- La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic plus réduit à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques en bon état de conservation, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation et de garantir des conditions optimales de fouilles.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

Article 3 : Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le Document Final de Synthèse, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

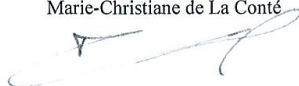
Article 4 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine et suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques.

Article 5 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Conseil Général du Pas-de-Calais et au service archéologique du conseil général.

Fait à Lille, le 21 mai 2013

Par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles

Marie-Christiane de La Conté



COURRIER D'ATTRIBUTION (DIAG)



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Direction régionale
des affaires culturelles
du Nord – Pas-de-Calais

Affaire suivie par :
Philippe Hannois
Service Régional de l'Archéologie
Tél. (33) [0]3 28.36.78.53
courriel : philippe.hannois@culture.gouv.fr

Département du Pas-de-Calais

17 JUIN 2013

ARRIVEE

RE

17 JUIN 2013

DIRECTION DE LA CULTURE

Monsieur Jean-Luc MARCY
Centre départemental d'archéologie
du Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9

Lille, le 11 Juin 2013

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE DIAGNOSTIC

Objet : **CONDETTE** (Pas-de-Calais) Aménagement des abords du château du Château d'Hardelot Doves et jardin Parcelles AS 23p1,2,3,4 ; AS24p2,3 ; A22 P2, 3, 4 - saisine anticipée
NREF :130167

En application de l'article R 523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic archéologique prescrit par arrêté préfectoral n° 13/127/DIAG sur le terrain cité en objet sera réalisé par :

**Le Centre départemental d'archéologie
du Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9**

Pour le préfet de la région
Nord-Pas-de-Calais et par délégation,
le conservateur régional
de l'archéologie,

Stéphane REVILLION

ACCUSE DE RECEPTION à retourner à l'adresse située en pied de page

Notification d'ATTRIBUTION de diagnostic - arrêté préfectoral n° 13/127/DIAG

Objet : **CONDETTE** (Pas-de-Calais) Aménagement des abords du château du Château d'Hardelot Doves et jardin Parcelles AS 23p1,2,3,4 ; AS24p2,3 ; A22 P2, 3, 4 - saisine anticipée

Date d'envoi SRA : 12/6/13
Cachet :

Date de réception :
Signature :

Direction régionale des affaires culturelles – service régional de l'archéologie
3, rue du Lombard – TSA 50041 - 59049 Lille cedex
Téléphone : (33) [0]3 28 36 78 50 - Télécopie : (33) [0]3 28 36 78 69

PROJET D'INTERVENTION

Conseil général du Pas-de-Calais – Centre départemental d'Archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Centre départemental d'Archéologie

Conseil général du Pas-de-Calais

Hôtel du Département

Rue Ferdinand Buisson

62018 Arras cedex 9

Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18

marcy.jean.luc@cg62.fr

1. IDENTIFICATION

Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Condette
	Localisation	Château d'Hardelot, Doutes et jardin
	Références cadastrales	AS 23p, 1, 2, 3, 4; AS 24p2, 3; A 22 p2, 3, 4
	Coordonnées Lambert I	x=548,76 y=1327,68 z=28
	Surface à traiter en m ²	20427
Aménageur	Nom ou raison sociale	Département du Pas-de-Calais
	Adresse	Direction Générale des services Château d'Hardelot- Centre culturel de l'entente cordiale Hôtel du département Rue Ferdinand Buisson 62018 ARRAS Cedex 09
	Représentant légal	M. Dominique DUPILET, Président
	Représenté par	M.Benoît Grecourt
	Nature du projet	aménagement des abords du château
Service instructeur	Service Régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Référence SRA	
	Prescripteur	Philippe Hannois
Opération	Arrêté préfectoral	13/127/DIAG du 21/05/2013
	Reçu au CG 62 le	23/05/2013
	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 13/127/DIAG du 21/05/2013 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.

Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Commune – lieu-dit-adresse
 Projet d'intervention de diagnostic archéologique

1/3

Conseil général du Pas-de-Calais – PECSJ – DCU – Centre départemental d'Archéologie

Le site est localisé en zone humide, régulièrement inondée. Le terrain reste toutefois accessible pour le passage d'une pelle mécanique à chenille de gros gabarit (18, 20 tonnes).

4. Vestiges attendus

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait de la nature du site et de l'importance de la surface considérée. Une résidence seigneuriale est attestée à Hardelot (Ardrelo) en 1194 lors d'une donation du comte de Boulogne Renaud de Dammartin et de la comtesse Ide (Héliot 1937). En 1214, le comte perd son fief au profit du fils de Philippe Auguste, Philippe Hurepel à qui est attribuée entre 1228 et 1234 la transformation du château d'Hardelot en véritable forteresse. Elle complète ainsi le réseau de défense du Bas-Boulonnais (Héliot 1937 : 343, Beaudel 1982, Seydoux 1979). Autour du château actuel, les fossés défensifs se discernent encore sur le terrain par de légers dénivelés marquant leur emplacement. Le projet d'aménagement concerne les fossés et le glacis, partiellement diagnostiqués en 2010 (Willot 2010). Cette opération avait révélé un système à double couronne, un dépotoir dans le fossé extérieur et des aménagements en bois.

Héliot 1937 : HELIOT (P.) - Le Château d'Hardelot. *Congrès archéologique de France*, t. 16, Paris, 1937, p. 342-348.

Beaudel 1982 : BEAUDEL (A.) – *Brève histoire du château d'Hardelot et de quelques personnalités*, Condette, 1982.

Seydoux, 1979 : SEYDOUX (P.) – *Forteresses médiévales du Nord de la France*, Editions de la Morande, 1979

Willot 2010 : WILLOT (J.M.) (dir.) , Laetitia DALMAU (L.) , Jérémie CHOMBART (J.) , Murielle MEURISSEFORT (M.) - *Condette, Château d'Hardelot, Allée des Marronniers*. Rapport final d'Opération de diagnostic, Dainville, 2010, 54 p

5. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique et des Archives départementales du Pas-de-Calais.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera dans la réalisation de tranchées dans les douves et sur le glacis entre les fossés défensifs, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires, pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

6. MOYENS A ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 5 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	Pelle mécanique
Phase de post-fouille		Total 10 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	1
	Topographe	1

7. CALENDRIER

Période prévue phase terrain	juillet 2013
Durée prévue d'étude et de rédaction du rapport	4 à 6 semaines
Date limite remise du rapport	14/08/2013

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION

N°13127/DIAG/DESIGNATION

PATRIARCHE : 156877

17 JUIN 2013

1727



LE PRÉFET DE RÉGION

Officier de la Légion d'Honneur

Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;
VU l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°13127.0 ;

ARRÊTE

Article 1 : WILLOT Jean-Michel est désigné comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de CONDETTE, Aménagement des abords du château du Château d'Hardelot Doves et jardin
Parcelles AS 23p1,2,3,4 ; AS24p2,3 ; A22 P2, 3, 4.

Article 2 : le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché.
Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**
 1. région, département, commune, lieu-dit ;
 2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;
 3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
 4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
 5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000^e et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
 6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
 7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
 8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.
- **la présentation des résultats scientifiques**
 1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
 2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
 3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
 4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
 5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
 6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
 7. une synthèse d'ensemble remplaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 : le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le 11 Juin 2013

Par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles

Marie-Christiane de La Conté

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

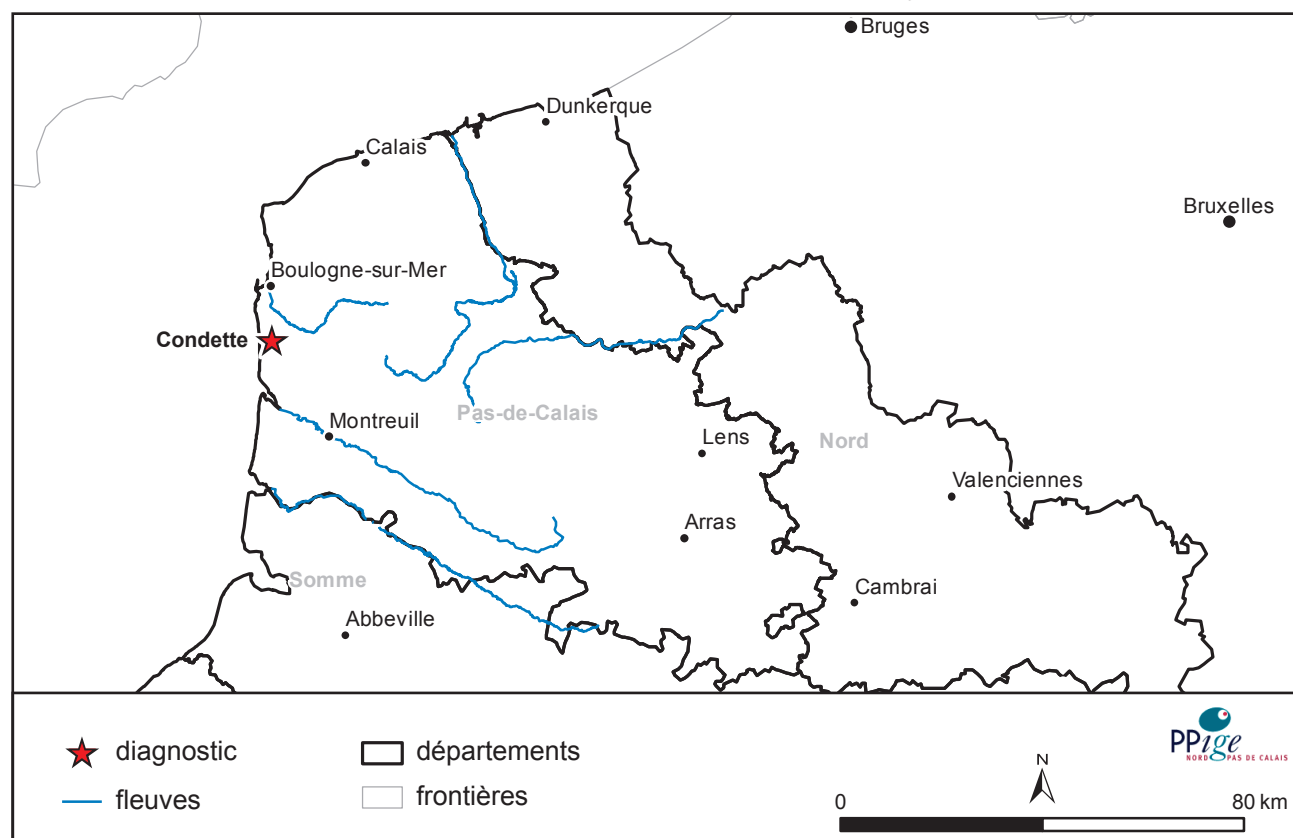


Fig. 1 : Condette, château d'Hardelot, localisation régionale de la commune, *M. Delage - CDA CG62*.

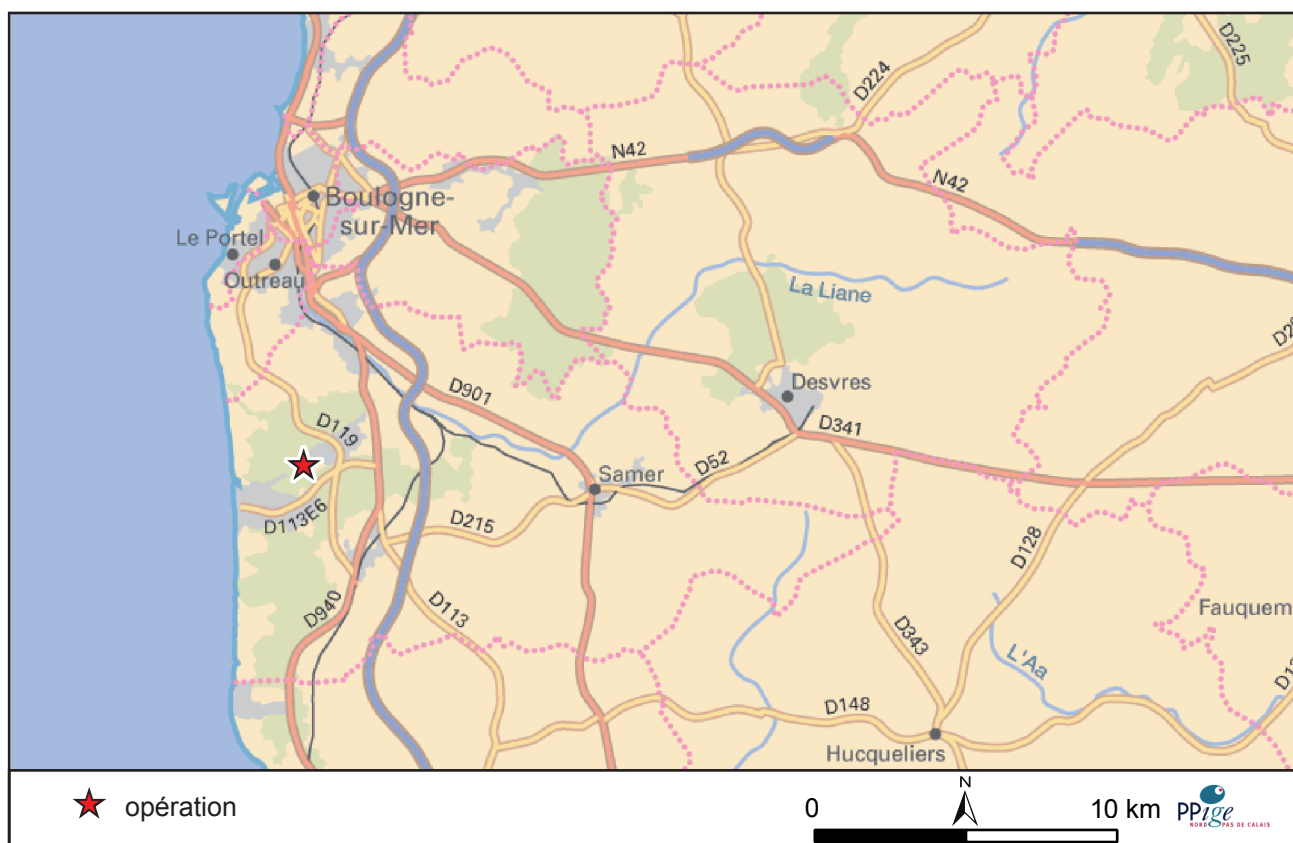


Fig. 2 : Condette, château d'Hardelot, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), *M. Delage - CDA CG62*.

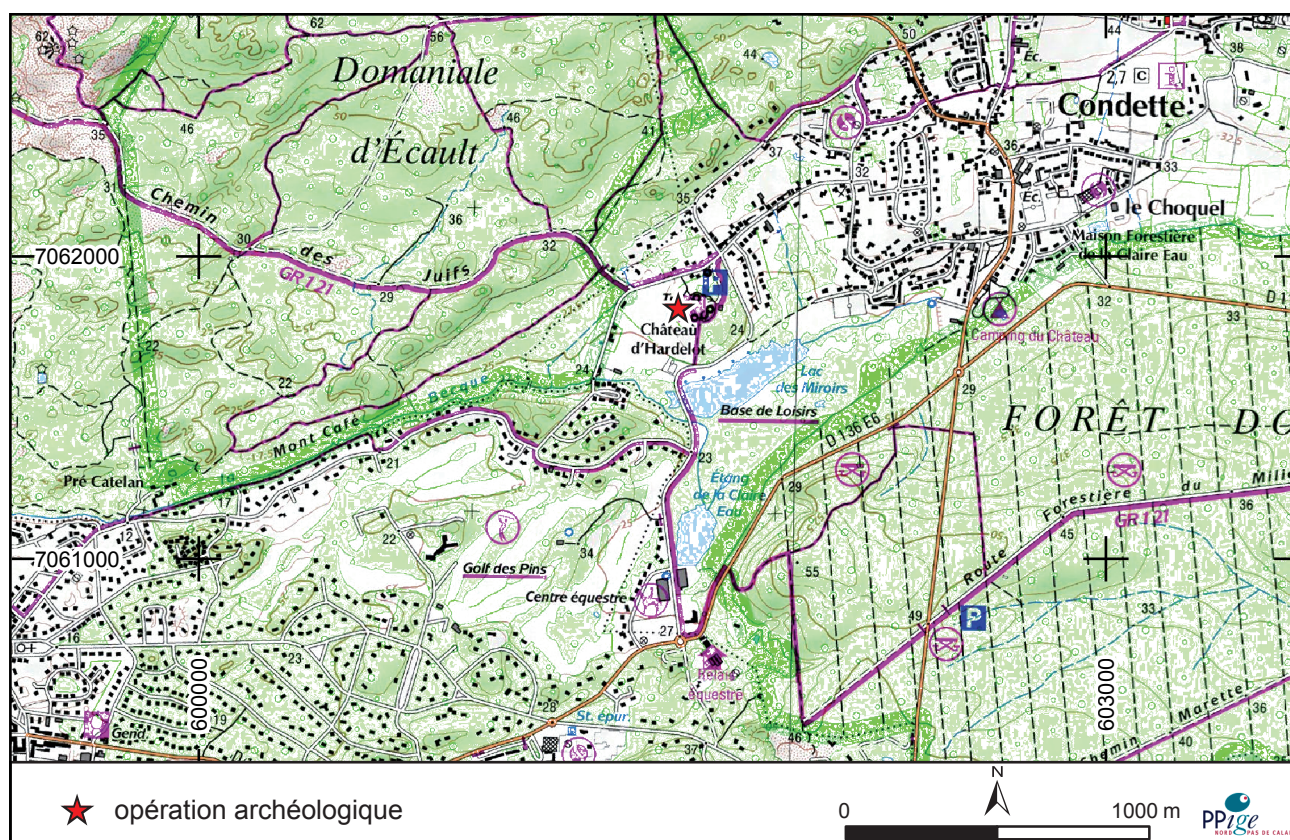


Fig. 3 : Condette, château d'Hardelot, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), M. Delage - CDA CG62.

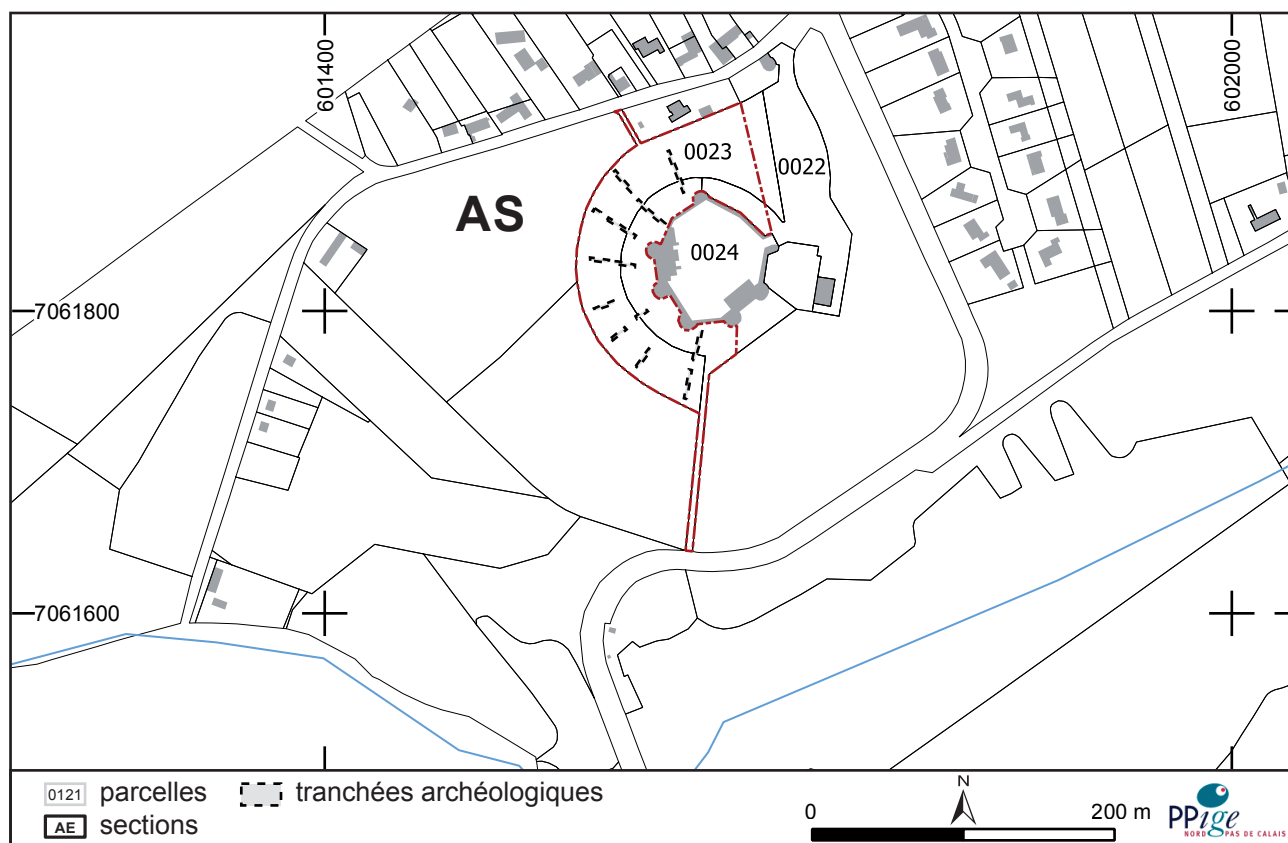


Fig. 4 : Condette, château d'Hardelot, localisation du site sur le cadastre, M. Delage - CDA CG62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	22
1.1 Le projet d'aménagement	22
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	22
1.2.1 Données géomorphologiques générales	22
1.2.2 Données géologiques et hydrogéologiques	25
1.3 Contextes historique et archéologique	29
1.3.1 De la protohistoire à l'époque gallo-romaine	29
1.3.2 La période médiévale	29
1.3.3 Le château aux origines	30
1.3.4 Le château dans le deuxième quart du XVe siècle	30
1.3.5 Le rôle militaire du château au XVIe siècle	30
1.3.6 Le château aux XVIIe et XVIIIe siècles	31
1.3.7 Le château au XIXe siècle	31
1.3.8 Le château au XXe siècle	31
1.4 Synthèse des données archéologiques des diagnostics de 2008 et 2010	32
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	32
2.1 Les contraintes environnementales	32
2.2 Méthodologie	32
2.3 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	34
2.4 La datation	35
3. Description archéologique	36
3.1 La tranchée 200	36
3.1.1 Description	36
3.1.2 Interprétation	36
3.2 La tranchée 800	38
3.2.1 Description	38
3.2.2 Interprétation	40
3.3 La tranchée 1300	42
3.3.1 Description	42
3.3.2 Interprétation	42
3.4 La tranchée 400	44
3.4.1 Description	44
3.4.2 Interprétation	44
3.5 La tranchée 700	46
3.5.1 Description	46
3.5.2 Interprétation	46
3.6 La tranchée 900	48
3.6.1 Description	48
3.6.2 Interprétation	48
4. Synthèse des données	51

4.1 La topographie originelle du terrain.....	51
4.2 Le fossé intérieur.....	51
4.3 Le glacis.....	54
4.4 Le fossé extérieur	54
5. Conclusion.....	56
6. Bibliographie	57
7. Table des figures.....	61

Condette, Château d'Hardelot

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

Le Conseil général du Pas-de-Calais projette, dans le cadre de la réhabilitation du Château d'Hardelot, des travaux à l'extérieur de la fortification, côté ouest sur près de 13500 m². Ce projet prévoit l'aménagement d'un jardin anglais à l'emplacement du glacis et le curage partiel des fossés.

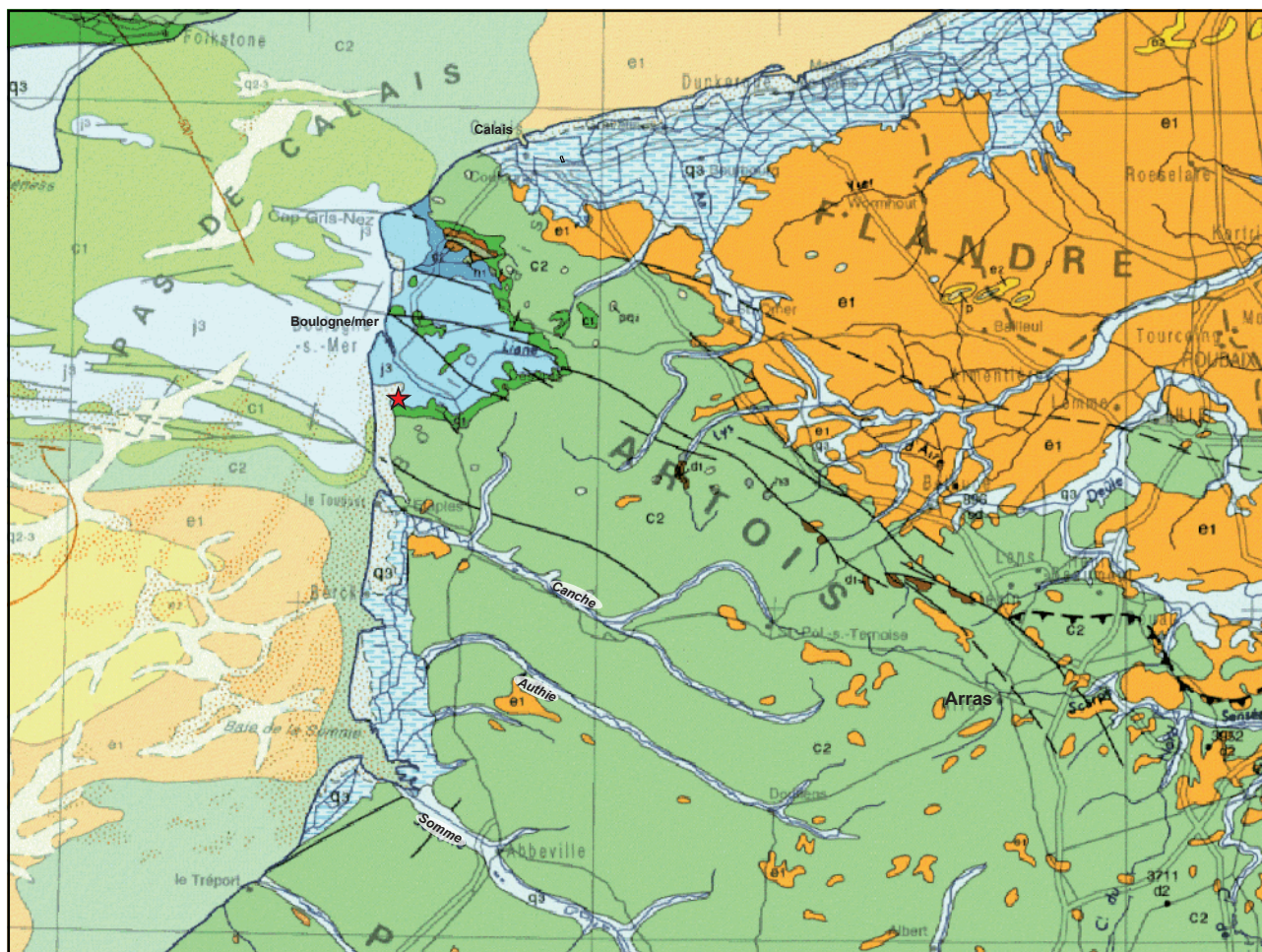
La nature des travaux (les plantations, des dessouchages et le curage partiel des fossés) risquant d'affecter le sous-sol archéologique, le Service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique et a désigné le Centre départemental d'Archéologie pour conduire l'opération. Celle-ci s'est déroulée du 09 au 12 juillet 2013, sous la responsabilité de Jean-Michel Willot.

1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)

1.2.1 Données géomorphologiques générales

Les communes de Condette et d'Hardelot sont situées à la confluence de trois entités géomorphologiques qui font face à la mer : l'extrémité sud-ouest de la dépression du Bas-Boulonnais, les contreforts du Boulonnais et le début de la plaine maritime qui s'étend entre Hardelot et la Picardie (cf. Fig. 5). Le Bas-Boulonnais correspond à une mosaïque de collines et de bas-plateaux qui culminent entre 60 et 120 m, modelés par un dense réseau de failles. La limite entre le Bas et le Haut-Boulonnais est marquée par un escarpement bordier de type cuesta développé dans le substrat crayeux (Mansy et al. 2007). La boutonnière est parcourue par un complexe de vallons et de vallées se terminant sur le littoral par de profonds estuaires colmatés (Bazinghen, Slack, Wimereux, Liane). Plusieurs cordons sableux ferment les embouchures de ces cours d'eau, notamment autour de Wissant, d'Ambleteuse puis entre Condette et Etaples/mer (cf. Fig. 6).

Le Château d'Hardelot est inclus dans le paysage vallonné du bocage boulonnais, correspondant à un contexte naturel original. Il s'inscrit dans un vallon marécageux de moins d'un kilomètre de large encaissé essentiellement dans des dépôts jurassiques. À l'ouest, à proximité du château, ce vallon est traversé par le ruisseau de la Becque. Plus à l'est, entre Condette et Hesdigneul (confluence de la Liane), s'écoule le ruisseau d'Ecames dont les crues ont nécessité l'aménagement de bassins de rétention des eaux pluviales. L'embouchure du ruisseau de la Becque, actuellement située à environ 2,5 km à l'ouest du château, est colmatée au nord comme au sud par les massifs sableux partiellement recouverts de forêts (dunes et forêts domaniales d'Ecault-Les Garennes et d'Hardelot). Ainsi, les dunes d'Ecault-Les Garennes au nord s'étendent depuis le littoral jusqu'à 5 km à l'intérieur des terres plaquées sur la paléofalaise jurassique où elles culminent localement à plus de 90 mètres. Au sud de la Becque, le massif d'Hardelot s'étend sur environ 3 km de large, la forêt domaniale recouvrant ensuite les dépôts crétacés à des cotes atteignant



★ Opération de diagnostic : Condette, Château d'Hardelot (2013)

0 20 km

QUATERNAIRE (Pléistocène - Holocène)

q3 Holocène

CENOZOIQUE

e2 Eocène moyen et supérieur

e1 Eocène inférieur / Paléocène

MESOZOIQUE

c2 Crétacé supérieur

c1 Crétacé inférieur

j3 Jurassique supérieur

j2 Jurassique moyen

PALEOZOIQUE

h1 Viséen inférieur / Tournaisien

d2 Dévonien moyen et supérieur

d1 Dévonien inférieur

FIGURES COMPLEMENTAIRES

 Dépôts fluvio-marins (du domaine émergé)

 Dunes et cordons littoraux

Fig. 5 : Condette, Château d'Hardelot, Carte sur l'environnement géologique de la fouille, extrait de la carte géologique au millionième (BRGM-Infoterre 2013 ; Chantraine et al. 1996). M. Meurisse-Fort - CDA CG62.

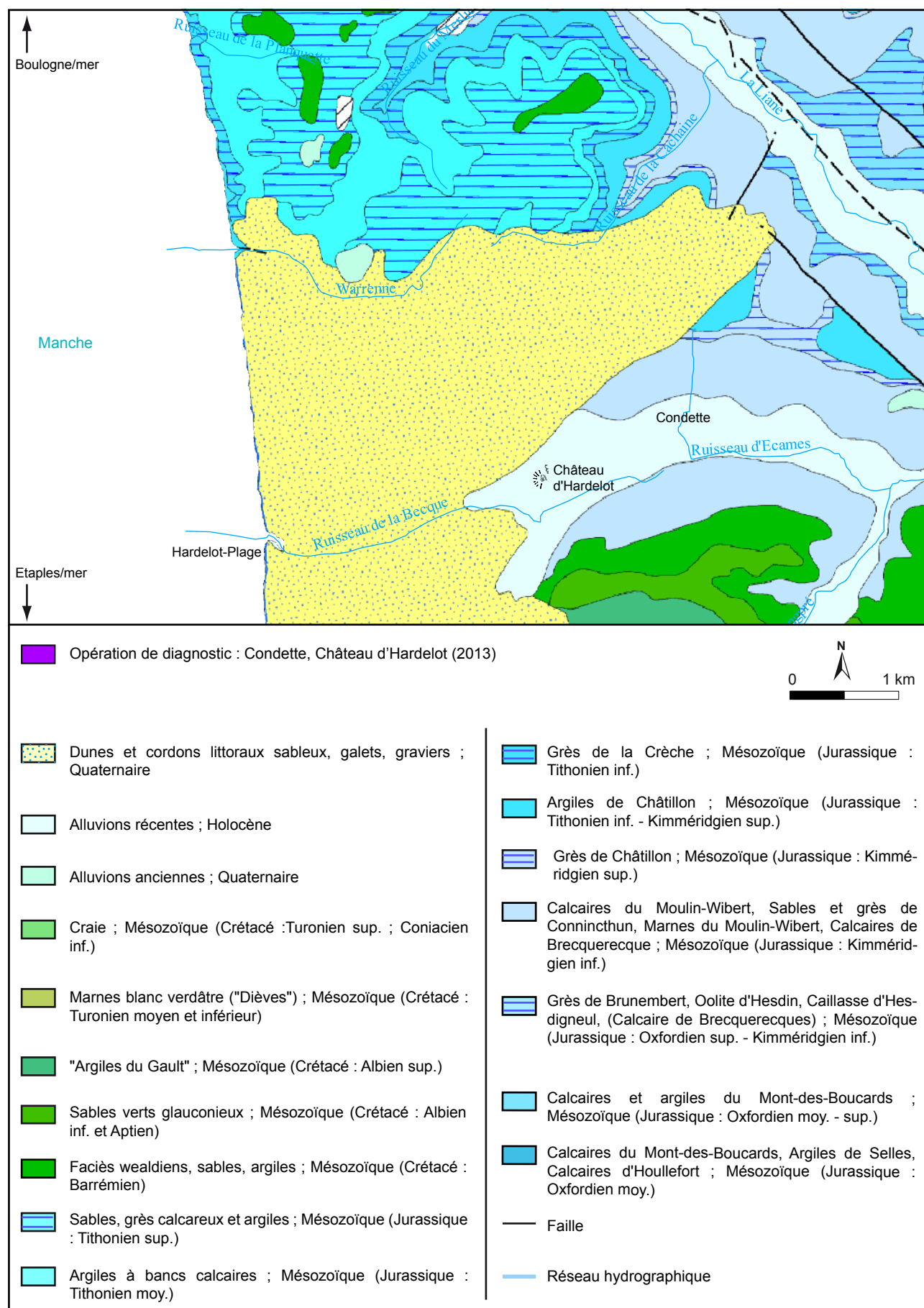


Fig. 6 : Condette, Château d'Hardelot, Carte sur l'environnement géologique de la fouille, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (BRGM-Infoterre 2013 ; Lacquement et al. 2004). M. Meurisse-Fort - CDA CG62.

localement 50 mètres (cf. Fig. 3 – carte IGN).

Le choix du site pour l'installation du Château d'Hardelot n'est donc probablement pas anodin. Il est au centre d'un terroir homogène aux frontières bien marquées, dont les ressources naturelles sont abondantes et variées. Le château est précisément localisé en contrebas du versant sud des dunes d'Ecault-Les Garennes, dans la plaine alluviale sablo-limoneuse du vallon marécageux de la Becque.

1.2.2 Données géologiques et hydrogéologiques

Le socle des données synthétisées ci-dessous provient du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM-Infoterre 2013 ; Lacquement et al. 2004, Leplat et al. 1985) : la trame stratigraphique générale est présentée sur la base d'éléments cartographiques (cartes géologiques au millionième et à 1/50 000) (cf. Fig. 5 et Fig. 6). Cette trame synthétique a été complétée aux études géologiques récemment menées sur le secteur (Meurisse-Fort 2009), incluant d'anciennes données archéologiques (Mariette 1971). S'il y a lieu et dans la mesure du possible, la position des vestiges archéologiques est signalée parallèlement aux formations ou unités décrites. Les appellations d'époque, période ou ère reportées entre parenthèses correspondent aux appellations des cartes géologiques au 1/50 000 non harmonisées et réactualisées dans la figure 6.

Géologiquement, le Boulonnais est une zone en soulèvement structural où affleurent essentiellement des dépôts jurassiques formant le Bas-Boulonnais (boutonnaire), bordés de plateaux crétacés correspondant au Haut-Boulonnais. Il est entouré de deux zones subsidentes, les plaines maritimes flamandes et picardes (l.s.). L'une des particularités du Boulonnais est la présence de terrains qui s'étagent du Paléozoïque (Dévonien) jusqu'au Quaternaire, plus ou moins affectés par des mouvements tectoniques (Mansy et al. 2007).

Le substrat

L'opération se situe sur un substrat du Jurassique supérieur. Il correspond ici aux faciès du Kimméridgien inférieur (J8a), divisés de bas en haut entre les Calcaire de Bercquereque, les Marnes du Moulin-Wibert, les Sables et grès de Conincthun pour finir par les Calcaires du Moulin-Wibert (14 m de puissance). Au nord, le massif sablo-gréseux tithonien (J9) borde les dunes d'Ecault.

Au sud, les dunes d'Hardelot sont plaquées contre l'escarpement bordier crétacé du Haut-Boulonnais. Les dépôts du crétacé inférieur sont ici divisés entre les faciès sablo-argileux wealdiens (n3) et aptiens-albiens (n6-c1). Les dépôts du crétacé supérieur (C2 à C4) forment une paléofalaise au niveau d'Hardelot ou des buttes témoins comme au mont St-Frieux (cf. Fig. 6) (BRGM-Infoterre 2013 ; Lacquement et al. 2004, Leplat et al. 1985).

Des formations néogènes sableuses résiduelles sont ponctuellement visibles à la base du cordon sableux

d'Ecault, notamment au sud du ruisseau de la Warenne. Ces résidus sont plaqués sur la paléofalaise jurassique (Meurisse-Fort et al. 2005 ; Meurisse-Fort 2009).

Les formations superficielles

En l'absence d'une couverture loessique importante, le substrat est considéré comme sub-affleurant sur les plateaux crétacés et dans une majeure partie de la boutonnière jurassique. Les formations superficielles sont donc concentrées dans les vallées et vallons (alluvions, colluvions cartographiés limités) ainsi qu'autour des estuaires ou bordures littorales (formations littorales). Trois formations superficielles ont ainsi été identifiées (cf. Fig. 6) (BRGM-Infoterre 2013 ; Lacquement et al. 2004, Leplat et al. 1985) et se répartissent comme suit.

Les Alluvions anciennes, Quaternaire (Fy). Elles sont figurées de manière résiduelle à l'est du diagnostic, autour de Condettes-Ecames. Elles correspondent à un cailloutis de silex et de grès pris dans une matrice rougeâtre sablo-argileuse,

Les Alluvions récentes, Holocène (Fz). Elles constituent l'essentiel du remplissage du vallon marécageux, notamment autour du Château d'Hardelot. La stratigraphie précise des dépôts, sablo-limoneux interstratifiés de niveaux organiques, est peu connue sur le secteur diagnostiqué,

Les Dunes et cordons littoraux sableux, galets, graviers ; Quaternaire (Dz1-2). D'après la carte géologique au 1/50 000 (Leplat et al. 1985), deux générations de dunes coexisteraient, les plus récentes correspondant à des dunes remaniées depuis le Moyen-âge colmatant d'anciens chenaux (Dz2).

Une étude géologique récemment menée sur la frange littorale ainsi que dans la partie interne du massif dunaire a permis de préciser la chronologie de sa mise en place (Meurisse-Fort 2009) :

- les premiers dépôts clairement datés correspondent à la tourbe actuellement affleurante sur l'estran et potentiellement présente également à l'extrémité est du massif dunaire. Elle correspond à une vaste ripisylve composée d'aulne, de saule, de chêne et de bouleau, associée à des roselières. Elle est active au Subboréal, vers 3230 cal. BC, voire jusqu'aux environs de 2500 cal. BC (calibration d'une datation de Mariette 1971). Les traces d'une industrie du Néolithique final préservée dans la tourbe (Mariette 1971) corroborent ces datations,

- puis, durant la seconde moitié du Subboréal (Age du Bronze), le massif sableux commence à se développer à son emplacement actuel. Le sable constituant une avant-dune instable isole des dépressions arrière-littorales occupées par des tourbières d'eau douce ou des vasières tidales plus ou moins végétalisées et saumâtres selon leur emplacement. Elles évoluent au gré des ruptures des cordons littoraux lors de tempêtes ou des migrations des avant-dunes soumises aux vents. Ces différents dépôts organiques ont été datés dans une fourchette comprise entre ~ 1210 et 1150 cal. BC, selon différentes sources. Ils seraient localement associés à des vestiges de l'Age du Bronze (Mariette in Delibrias et al. 1982 ; Meurisse-Fort 2009),

- vers la fin du Subboréal, le cordon dunaire continue de se construire, sous l'impulsion de

nouveaux apports éoliens. Ceux-ci arrivent également à l'intérieur des terres et le marais interne est alors ponctuellement envahi par les sables. Ces sables sont ensuite fixés par une végétation peu développée. Différents sols humifères ont ainsi été datés entre ~ 990 et 820 cal BC, des témoins archéologiques du 1^{er} Age du Fer corroborant les datations plus récentes (Mariette 1971),

- au Subatlantique, le cordon dunaire continue de se construire et d'être remobilisé suivant le même mode de fonctionnement, permettant la formation de petites pannes intradunaires en zone littorale ou d'un marais peu végétalisé ponctuellement envahis par les sables à l'intérieur des terres. Ce système est actif sur l'ensemble de la zone jusqu'aux environs de 460 cal. BC,

- la reprise de l'aggradation dunaire pourrait ensuite être contemporaine de la dégradation climatique de la Tène et de celles de périodes plus récentes. L'absence d'horizon humifère non pollué sur la partie supérieure des dunes d'Hardelot ou d'Ecault n'a pas permis de préciser la chronologie des dépôts les plus récents. Des datations OSL sur sable récemment entreprises permettront peut-être d'apporter des précisions complémentaires (Lauer et al. 2012). Les dépressions entre les reliefs dunaires sont en général devenues des zones marécageuses alimentées par la nappe superficielle ou par les cours d'eau (l'étang de la Claire Eau ainsi que les ruisseaux de la Marenne et de la Becque). La forêt, exploitée dès le Moyen Age, a rapidement conquis les reliefs dunaires, participant ainsi à la fixation du paysage.

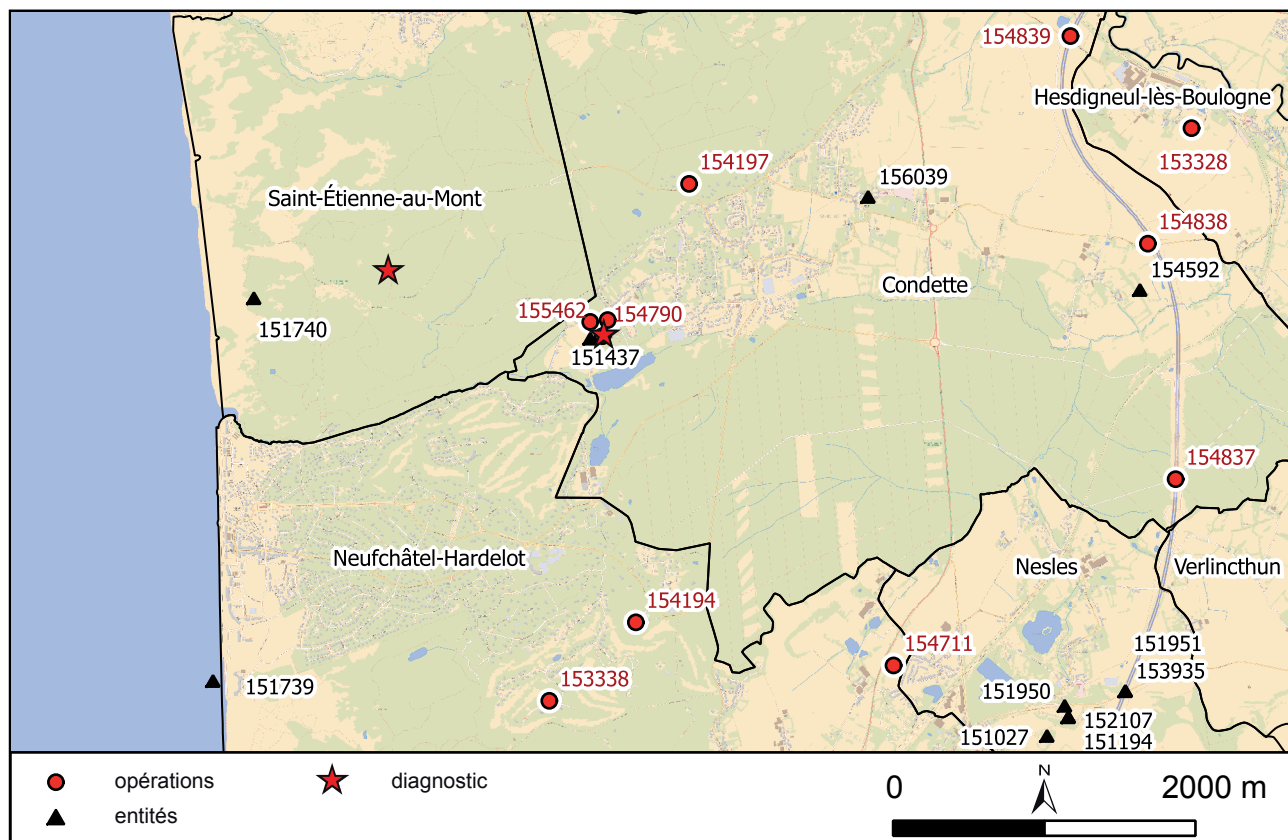


Fig. 7 : Condette, Château d'Hardelot, Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur de Condette, M. Delage - CDA CG62.

OPÉRATIONS						
CODE SRA	TYPE PRO-JET	INTITULÉ	RESPONSABLE	ANNÉE	COMMUNE	ADRESSE
154790	Diagnostic	Le Château d'Hardelot	Jean Michel Willot	2008	Condette	Rue de la Source
154711	Diagnostic		Christelle Duprat	2008	Neufchâtel-Hardelot	RD 110 et rue de Cuhem
153328	Diagnostic		Jennifer Lantoine	2003	Hesdigneul-lès-Boulogne	Route Départementale 52, canton des Terres Pendantes
154194	Diagnostic		Benoît Leriche	2006	Neufchâtel-Hardelot	Avenue John Whitley
154197	Diagnostic		Benoît Leriche	2006	Condette	RD 119, route d'Ecault
154838	Diagnostic	A16	Frédéric Lemaire	0	Condette	Ecames
154837	Diagnostic	A16	Frédéric Lemaire	0	Condette	Forêt d'Hardelot
153338	Diagnostic		Jean-Louis Bernard	0	Neufchâtel-Hardelot	Avenue du Golf
154839	Diagnostic	A16	Frédéric Lemaire	0	Condette	Bordure de la Liane, Le Grand Moulin
155462	Diagnostic	Château d'Hardelot	Jean Michel Willot	2010	Condette	Allée des Marronniers

ENTITÉS					
CODE SRA	VESTIGES	CHRONOLOGIE	ANNÉE	COMMUNE	ADRESSE
151437	château fort	Moyen Age	0	Condette	Château d'Hardelot
152107		Age du Bronze	0	Nesles	LA BUQUEUSE, CARRIERE LAVOCAT
151739		Néolithique	0	Neufchâtel-Hardelot	PLAGE, ESTRAN
151194		Age du Bronze	0	Nesles	LA BUQUEUSE, CARRIERE LAVOCAT
151740		Paléolithique	0	Saint-Etienne-au-Mont	LES GARENNES
154592	habitat	Age du Fer	1994	Condette	Ecame A16
151951		Antiquité	0	Nesles	CAMP ROMAIN
153935	dépôt monétaire	Antiquité	0	Nesles	DANS UNE CARRIERE AU SUD DE LA RD 215
156039	cimetière	Moyen Age	0	Condette	AUTOUR DE L'EGLISE
151027	château fort	Moyen Age	0	Nesles	MONT VIOLETTE CAMPS DE LA BUC-QUEUSE
151950	cimetière	Moyen Age	0	Nesles	LA BUQUEUSE

1.3 Contextes historique et archéologique

1.3.1 De la protohistoire à l'époque gallo-romaine

Quelques découvertes faites au XIX^e siècle ainsi que deux opérations archéologiques récentes constituent les rares éléments de connaissance sur l'histoire ancienne de la commune de Condette. Une évaluation archéologique conduite par l'AFAN en 1995 au lieu-dit « les Bosquets » du hameau d'Ecames », à l'est du territoire communal de Condette (sud de la RD 240 reliant Condette à Hesdigneul-les-Boulogne) a mis au jour un site occupé de La Tène D2 à l'époque gallo-romaine, marqué par la présence de fossés et de trous de poteaux laténiens, ainsi que d'un bâtiment de 20,50 x 7,10 m d'époque gallo-romaine (Hosdez 1995).

Des découvertes non localisées, conservées au musée de Boulogne, remontent également à l'époque gallo-romaine : un vase à reliefs (Drag. 29 ou 33), deux tuyaux en terre cuite et une assiette (Delmaire 1994 : 465).

Enfin, lors d'un sondage en bordure de la Liane, mené en 1994 au lieu-dit « Grand Moulin », des tessons gallo-romains et médiévaux ont été trouvés à tous les niveaux de la stratigraphie, ainsi que deux fossés probablement médiévaux.

1.3.2 La période médiévale

Outre la trouvaille non localisée en 1988 d'un tremis de l'atelier de Banassac, frappé sous Sigebert III (634-656), on sait que l'église et le cimetière de Condette sont établis sur l'emplacement d'une nécropole mérovingienne. Les travaux de rénovation de l'église de Condette, à partir de 1859, ont en effet révélé des vases et des armes rongées par la rouille, une épingle en bronze, et plusieurs vases à haute épaule ondulée tronconique (Delmaire 1994).

1.3.3 Le château aux origines

La première mention de Condette (une villa appartenant à l'abbaye de Samer) apparaît en 1112 dans une charte d'Eustache III, comte de Boulogne. Les chartes de Saint-Josse-sur-Mer font mention d'un Gerbert de Condet, vassal du comte et un des seigneurs de cette localité vers 1135. En 1208, on trouve l'autel de Condette parmi ceux dont le patronage appartient à l'abbaye de Notre-Dame de Boulogne (Haigneré 1882).

Une résidence seigneuriale à Hardelot (Ardrelo) est attestée un peu plus tardivement lors d'une donation, en 1194, du comte Renaud de Dammartin et de la comtesse Ide de Boulogne (Héliot 1937).

Après la bataille de Bouvines en 1214, le comte de Boulogne perd son fief au profit du fils de Philippe Auguste, Philippe Hurepel à qui est attribuée la transformation du château d'Hardelot en véritable forteresse, probablement entre 1228 et 1234. Elle complète ainsi le réseau de défense du Bas-Boulonnais (Héliot 1937 : 343, Beaudel 1982, Seydoux 1979).

Cette forteresse, dont il reste encore de nombreux éléments, est bâtie sur un plan polygonal à neuf côtés, d'un diamètre compris entre 80 et 90 m, avec des tours de plan circulaire aux angles. Ces traits sont caractéristiques des mutations que connaît le château fort au tournant des XIIe-XIIIe siècles, et dont on retrouve de nombreux exemples dans toute la France (Boulogne, Etaples, Blacourt et Olhain, Seydoux 1979, Babelon 1986).

Les bâtiments ont subi de nombreuses transformations par la suite mais on peut encore restituer, à partir des élévations encore visibles, l'aspect que devait avoir cet édifice au XIIIe.

Le château était entouré de deux fossés, probablement en eau, alimentés par des sources provenant des côteaux au nord du site, et drainées par les marais des bas-fonds de la Becque, qui ne furent asséchés qu'aux XVIIIe et XIXe siècles.

1.3.4 Le château dans le deuxième quart du XVe siècle

Les comptes de la châtellenie d'Hardelot au XVe siècle (Wimet : 1982), contiennent une description précise des bâtiments et des logements comtaux tels qu'ils se présentaient entre 1433 et 1439. A cette époque des travaux de réhabilitation des charpentes et des toitures sont menés, ainsi qu'une remise en état des défenses et des fossés.

A l'extérieur de l'enceinte, entre le château et le hameau de Choquel, se trouve une vaste grange de 21 m sur 14 m de côté. A une centaine de mètres de l'entrée, protégée par une palissade de plus de 3 mètres de haut, un abreuvoir alimenté par des eaux de source est creusé.

Les fossés du château sont remis en état, de nouvelles palissades sont dressées autour du château et des «rastellis» (probablement des assemblages de poutres et de barres de bois en forme de râteliers) sont montés sur les courtines pour prévenir l'escalade des murs.

1.3.5 Le rôle militaire du château au XVIe siècle

Située à l'écart des grandes routes, la forteresse d'Hardelot ne joua qu'un rôle militaire restreint, sauf au XVIe siècle. A l'inverse, il s'agissait d'une résidence comtale très appréciée en raison de la proximité de giboyeux terrains de chasse (Héliot 1937).

Pourtant le château faisait partie d'une ligne de défense située au sud du comté de Boulogne : châteaux

d'Hucqueliers, Desvres, Tingry, Etaples, Bellefontaine. Ainsi, de l'invasion d'Henri VIII en 1544 et jusque 1550, elle change plusieurs fois de mains, entre les camps anglais et français. Un fragment de pièce d'artillerie en fonte de fer, retrouvé en 1890 lors d'un curage de l'étang de la Claire Eau, peut être daté du siège d'Henri VIII (Beudel 1982 : 112).

1.3.6 Le château aux XVIIe et XVIIIe siècles

Les sources concernant le château d'Hardelot sont rares pour cette période. Après la perte de ses attributs défensifs, le château demeure en piètre état. Sur la carte de Cassini, le château est également mentionné comme « ruiné ». Le château n'est pourtant pas abandonné, mais est reconverti en exploitation agricole, remplaçant les bâtiments médiévaux anciens et en construisant de nouveaux.

1.3.7 Le château au XIXe siècle

M. de Chateaubourg restaure les bâtiments de ferme et installe une pompe dans le puits. En juillet 1820, il vend sa propriété à son ami Jacques Alexandre le Procq, avocat à Boulogne, qui fait combler ce qui reste des fossés du château et construit à l'intérieur de l'enceinte une maison de campagne.

En 1846, à l'époque de l'âge d'or de la colonie britannique boulonnaise, la propriété est rachetée par un magistrat anglais de Bristol, Sir John Hare, qui remanie complètement les lieux. Il détruit la plupart des bâtiments et fait construire vers 1848 un logis de style néo-gothique, toujours visible aujourd'hui. Ces travaux ont endommagé le sous-sol et les vestiges de l'occupation plus ancienne du site.

Sir John Hare fit aussi faire des fouilles autour du château et découvrit des objets aujourd'hui disparus : des haches de fer, des mors de chevaux, des javelots et des flèches ferrées, des ossements d'animaux. Vers 1860, entre les tours 6 et 7, dans un réduit souterrain, deux squelettes sont retrouvés (Beudel 1982).

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le château est racheté par Henry Guy en 1864 puis John Robinson Whitley, un des fondateurs du Touquet, en 1899. Il fait du château le point d'attraction d'un domaine de 400 hectares.

1.3.8 Le château au XXe siècle

Le centre d'entraînement et l'hôpital militaire anglais de la Première Guerre mondiale ont probablement peu endommagé le sous-sol. En revanche, les fouilles conduites par l'abbé Bouly curé d'Hardelot-Plage, à partir de 1934, date du rachat du site, ont certainement été plus destructrices.

Le site du château et de l'étang de la Claire Eau est protégé (inscrit) au titre de la loi du 2 mai 1930, depuis l'arrêté du 18 juin 1971. Le château appartient à la commune de Condette depuis 1987, qui l'a mis à la disposition du Conseil général par un bail emphytéotique de cinquante ans en 2001. Les travaux de restauration de l'édifice, portant aussi bien sur les élévations médiévales que sur le logis néogothique, qui ont débuté en juillet 2007, se sont achevés en 2009. Depuis le Château, siège du Centre Culturel de l'Entente Cordiale est ouvert au public avec l'organisation d'expositions et un festival de musique baroque y est organisé tous les ans en juillet (le Midsummer Festival).

1.4 Synthèse des données archéologiques des diagnostics de 2008 et 2010

(cf. Fig. 8)

La réhabilitation du Château d'Hardelot a été l'opportunité d'explorer en 2008 un site mal connu sur le plan archéologique. Le diagnostic a révélé un sous-sol archéologique en grande partie bouleversé par les fouilles entreprises par John Hare (XIX^e siècle) puis l'abbé Bouly (XX^e siècle). Il subsiste néanmoins le bâti et des plots préservés de stratigraphie ancienne. Des témoignages de la construction du château ont ainsi été mis en évidence. Quatre bâtiments en pierre, adossés à la courtine ou localisés devant le donjon, ont également été partiellement dégagés.

En 2010, le diagnostic avait concerné les abords du château, devant l'entrée et à proximité du pavillon de chasse. Cette opération a mis en évidence un système défensif à double fossés circulaires. Les fossés, dont la mise en eau est assurée par les sources et les cours d'eau avoisinants, sont peu profonds (1,80 m), mais relativement larges (une vingtaine de mètres). Le glacis entre les fossés, d'une largeur de 15 m, est vide de construction. Les deux fossés sont connectés à la hauteur de l'entrée du château. Aucune trace d'un aménagement complémentaire (palissade) n'a été retrouvée complétant le système défensif. La configuration de l'ensemble privilégie donc l'inondation d'une large zone au niveau du porche d'entrée, pour assurer la défense du site. Ce système de double fossés a été adopté en Flandre et en Artois à la même époque pour des mottes et des maisons fortes.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération de diagnostic du Château d'Hardelot sur la commune de Condette s'est déroulée du 09 au 12 juillet 2013 et a porté sur une surface de 13500 m². L'équipe était composée de 2 à 3 personnes, soit 10 jours/homme consacrés à la phase terrain.

2.1 Les contraintes environnementales.

La configuration du site avec ses zones inaccessibles, a conditionné la conduite de l'opération et a fortiori au choix des emplacements des tranchées du diagnostic. Ces contraintes techniques sont liées à la présence des fortifications, de zones naturelles protégées (Réserve Régionale Naturelle depuis 2009), de haies, de voies piétonnes et de sources de surface. La fréquentation touristique du site historique a nécessité la mise en place d'un cordon de sécurité.

2.2 Méthodologie

Les 13 tranchées de 2 m de large, profondes de 0,50 m à 2 m ont été réalisées à la pelle rétro hydraulique avec un godet lisse. Leur implantation a été définie en fonction du tracé circulaire des fossés défensifs du château qui est encore partiellement visible sur le terrain. L'objectif est de sonder perpendiculairement les fossés, en dégagant les parois afin d'offrir une vision la plus complète possible des aménagements et des phases de comblement.

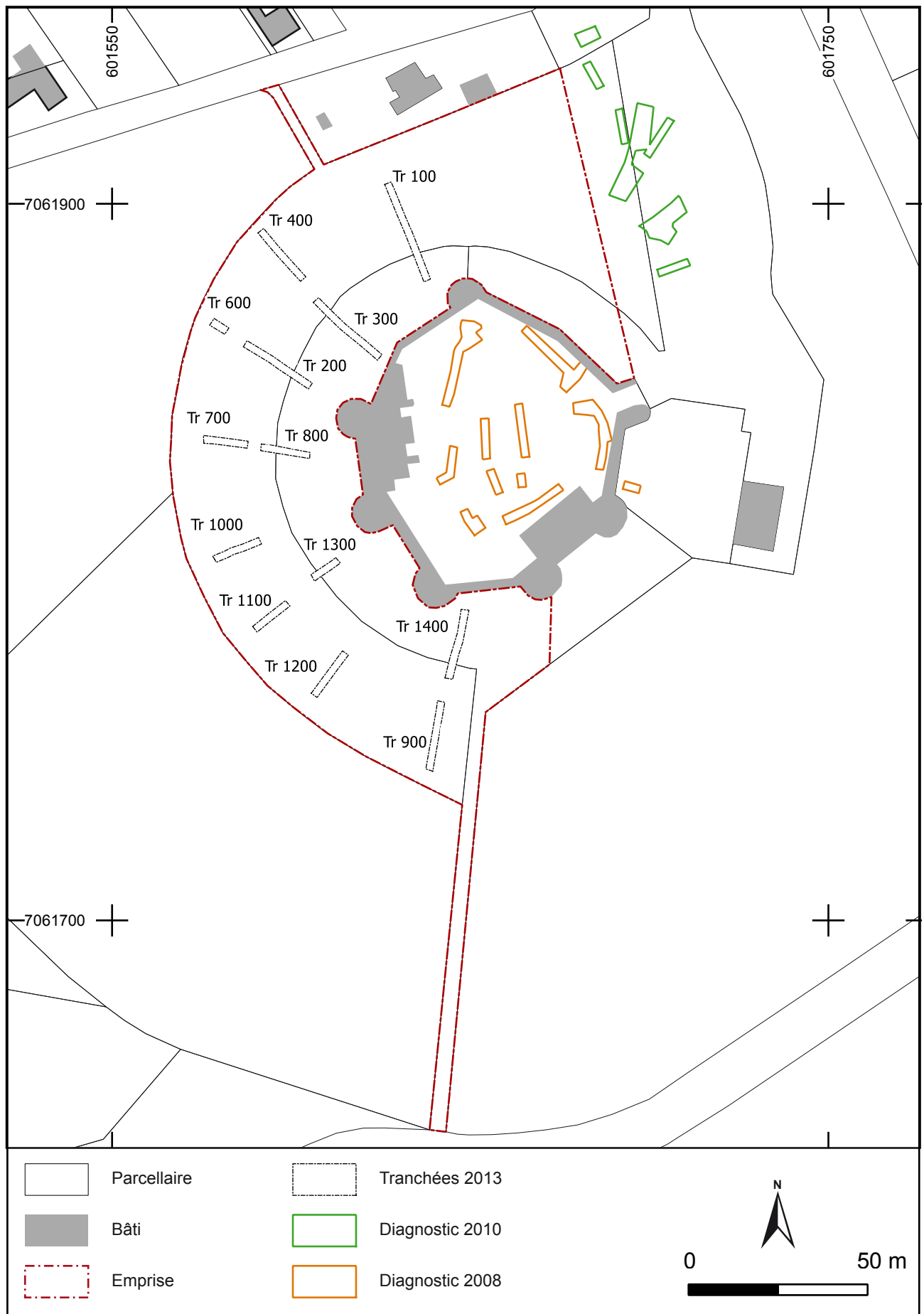


Fig. 8 : Condette, Château d'Hardelot, Plan général des tranchées et des diagnostics 2008 et 2010, M. Delage- CDA CG62.

Les vestiges archéologiques ont été relevés en plan et en coupe au 1/20°, enregistrés (unités d'enregistrement) et décrites sur fiches. Une couverture photographique générale et de détail complétait ces informations. Les objets prélevés ont été enregistrés sur site et nettoyés au siège du Centre départemental d'Archéologie. Les tranchées, les vestiges ont été systématiquement topographiés dans un environnement géo-référencé (Lambert 93).

2.3 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

A la fin de l'opération de terrain, pour les besoins du rapport, les documents de fouilles ont été scannés, les dessins sont repris à l'aide d'un logiciel de DAO et un plan général a été dressé avec l'aide des données de la topographie de terrain. Un choix a été réalisé pour la présentation des données (coupes stratigraphiques) en privilégiant les informations représentatives de l'ensemble.

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Le mobilier archéologique a été inventorié et reconditionné. Ils sont conservés au Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

Cette phase de travail qui a mobilisé 4 personnes, a nécessité 10 jours/homme de travail.

2.4 La datation

Le dégagement manuel des structures et la fouille des niveaux ont livré très peu de mobilier céramique. En totalité, 37 fragments d'une masse totale de 1588 g, issus de l'échantillonnage de 11 unités d'enregistrement répartis dans trois tranchées ont été collectés. La majorité des lots provient de la fouille des niveaux de comblement du XIX^e siècle. Ailleurs, l'échantillonnage du mobilier céramique a été un échec. Les niveaux supposés médiévaux testés ont permis de collecter, pour 7 d'entre eux, un à deux fragments uniquement, non identifiables, ce qui constitue une contrainte pour la datation. Les fragments sont inventoriés en définissant des catégories de pâtes simplifiées, déterminées par une observation à l'œil nu de la nature du dégraissant du mode de cuisson et d'aspect.

Outre la faïence et la porcelaine, deux modes de cuisson et de pâte ont été isolés :

- Pâte grise : cuisson : réductrice, couleur gris clair à gris foncé. Dégraissant : sableux.
- Pâte rouge : cuisson : oxydante, couleur rouge à brun-rouge en passant par le rouge-orangé. Dégraissant : sableux.

Un phasage dont la datation demeure imprécise, est néanmoins tenté en partant des observations de la stratigraphie par tranchée et en associant des faits similaires (curages, dépôt de sédiment etc.). La description des tranchées tient compte de ce phasage relatif.

3. Description archéologique

3.1 La tranchée 200

3.1.1 Description

Elle a été réalisée dans le fossé intérieur, au pied du château. Longue de 21 m, elle a été descendue à 1,30 m de profondeur afin d'atteindre l'encaissant, un sable limoneux (UE 216). Ce dernier est surmonté par endroit d'un niveau limoneux d'aspect organique (UE 205), qui est caractéristique d'un dépôt en milieu humide (prairie humide, marais etc.).

Ce dépôt disparaît sous un important apport de remblai (UE 204) épais de 1,10 m de sable limoneux comportant des fragments de terres cuites (céramiques, terres cuites architecturales).

Ce remblai est recoupé par le creusement d'un fossé UE 206. Profond de 0,70 m, il possède des parois verticales ou rentrantes et un fond irrégulier (vestiges de curage ?). Deux dépôts d'aspect organique en tapissent le fond (UE 208 et 209). Le fossé est comblé par un niveau sableux homogène comportant de rares inclusions (terres cuites) et des traces d'oxydations ferriques. Ce colmatage résulte sans doute du colluvionnement des terres aux abords du fossé.

Après ce comblement, un fossé est à nouveau taillé (UE 210). Il comporte également un dépôt organique sur le fond (UE 212). Il est comblé par un niveau sableux homogène, probablement colluvionné (UE 211). Ce dernier est entaillé par le creusement d'un troisième fossé (UE 213) qui présente en comblement les mêmes séquences de remblais (UE 215 et UE 214). Les vestiges de ces fossés successifs disparaissent sous un niveau organique comprenant de nombreux végétaux (UE 203).

3.1.2 Interprétation

L'encaissant UE 216, un sable limoneux, est apparu relativement bas (26,50 m côte NGF). Il est d'ailleurs scellé dans une partie dépressionnaire par un dépôt organique caractéristique d'un milieu humide. Le terrain est rehaussé sur plus d'1 m par un apport de limon sableux, qui est présent également dans la tranchée 400 et forme le glacis entre les deux fossés défensifs. Ce remblai est excavé par le creusement du fossé primitif UE 206. Ce dernier, peu profond (moins de 1 m) était néanmoins en eau. Il semble comblé naturellement par une colluvion. Les deux creusements suivant sont certainement des curages de ce fossé primitif, également en eau et comblés par le colluvionnement des remblais environnants.

Ces différentes phases de creusements n'ont pas pu être datées.

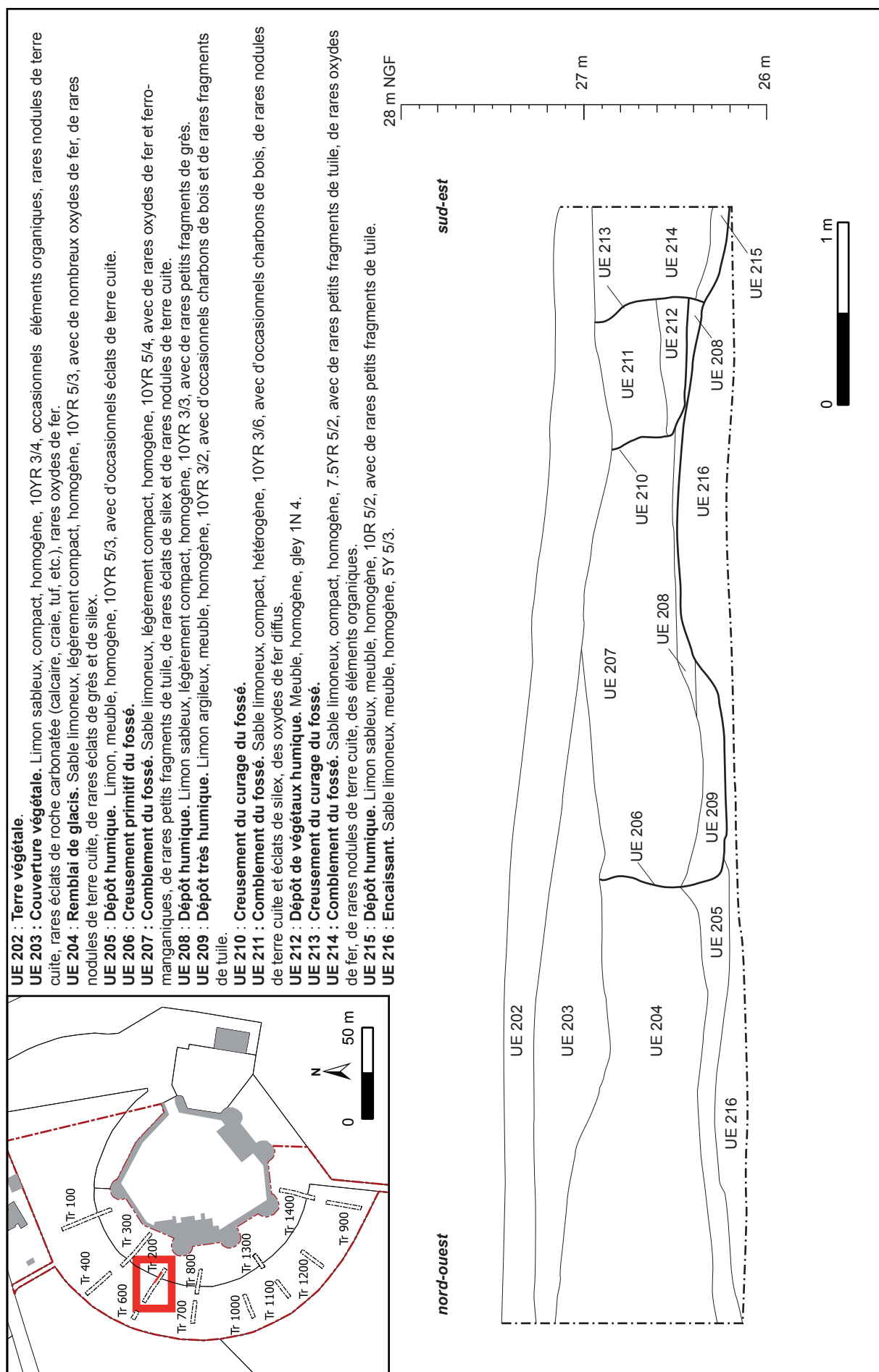


Fig. 9 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord-est de la tranchée 200, dessin M. Delage et JM. Willot/DAO M. Delage-CDA CG62.

3.2 La tranchée 800

3.2.1 Description

(cf. Fig. 10, Fig. 11, Fig. 12)

Elle a été réalisée à l'emplacement du fossé intérieur. Longue de 14 m; elle a été descendue sur 1,20 m de profondeur avant d'atteindre l'encaissant UE 821 (une poche d'argile) et UE 823, un sable limoneux. Un premier fossé a été repéré à l'extrémité orientale de la tranchée, vers le château (UE 818). Le fond de celui-ci est tapissé par un niveau organique (UE 820). Le fossé est comblé par du sable limoneux colluvionné (UE 819) comportant de rares nodules de calcaire. Les limites occidentales primitives de ce fossé ne sont pas préservées, détruites par le creusement d'un deuxième fossé (UE 811). Néanmoins, un remblai de limon sableux compact (UE 822), qui comprend des fragments de tuiles et de calcaire, localisé à l'ouest de la tranchée, est similaire au remblai présent sur le glaciais et constitue la limite occidentale du fossé UE 818.

Le fossé UE 811 est donc creusé dans le remblai du glaciais UE 822 et le comblement du fossé 811. Large à cet emplacement de 6 m et profond de 0,80 m, le fossé possède des parois obliques ou en gradin avec un fond plat. Un niveau de dépôt limoneux d'aspect organique tapisse le fond (UE 810). Le fossé est ensuite partiellement comblé par un remblai colluvionné sableux limoneux homogène, oxydé et comportant de rares nodules de calcaire et de terre cuite (UE 809). Après cette phase de colmatage partiel du fossé, ce dernier semble curé, côté paroi intérieure (UE 814) sur une largeur assez réduite (2 m). Le long de la paroi extérieure de ce curage, deux planches en bois sont posées à plat au dessus du colmatage UE 809 du fossé UE 811.



Fig. 10 : Condettes, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 801 et des planches 802, cliché M. Delage - CDA CG62.

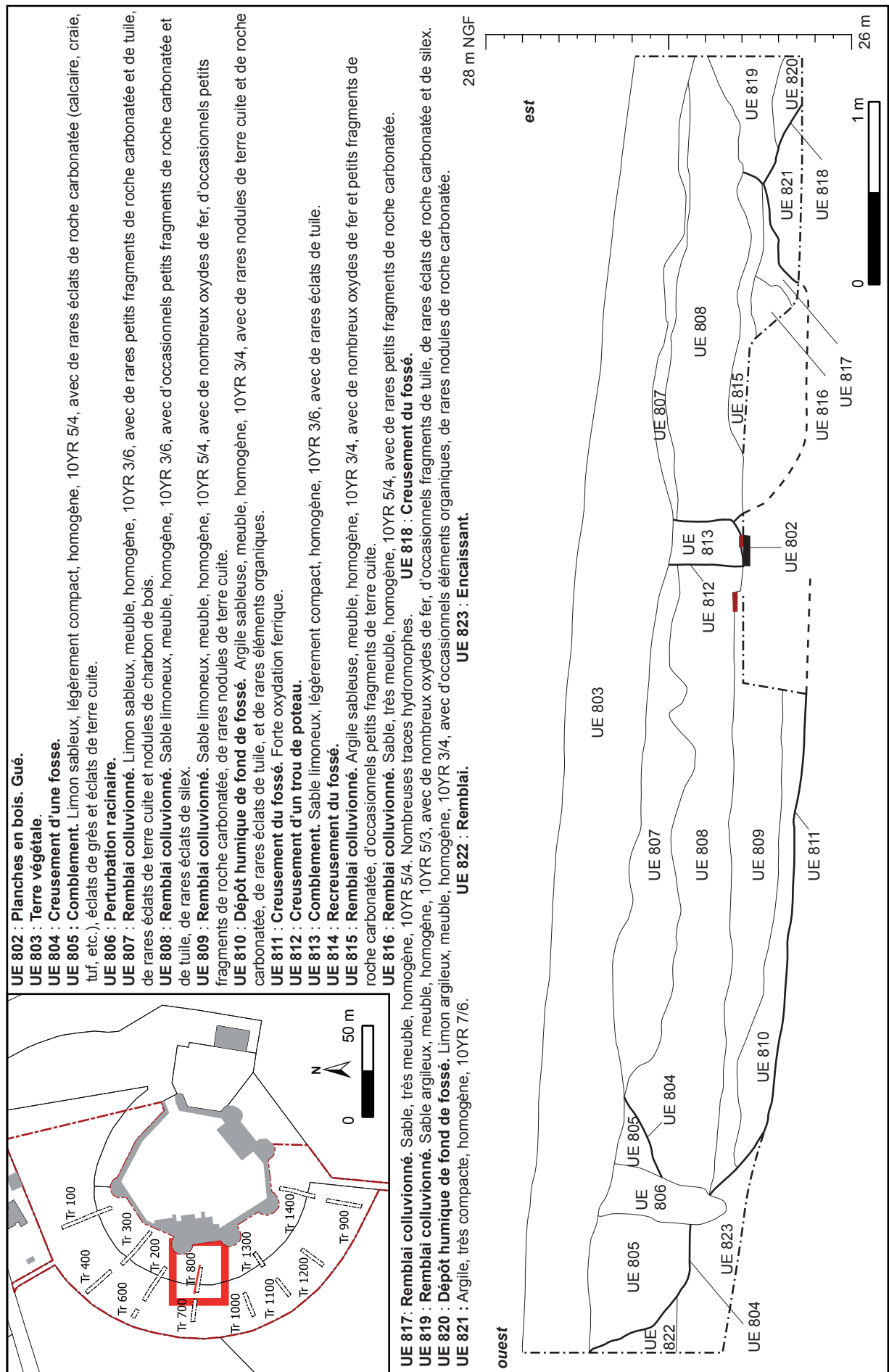


Fig. 11 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord de la tranchée 800, dessin M. Delage et M. Denis/DAO M. Delage - CDA CG62.

Le curage UE 814 est comblé par des niveaux de sable et de limon issus de l'érosion des abords. L'ensemble, toujours partiellement visible, finit également par disparaître sous des remblais limoneux et sableux (UE 807 et 808), déposés progressivement. Ils comportent des traces hydromorphes blanchâtres liées à des lessivages intenses des sols.

3.2.2 Interprétation

Le fossé le plus ancien de la séquence (UE 818) qui a été partiellement repéré, se développe en dehors de l'emprise de la tranchée, vers le château. Son emprise, côté extérieur, était sans doute à l'origine plus large. A l'emplacement du glacis, un remblai est déposé (UE 822) afin de rehausser le niveau de circulation, en utilisant peut-être les terres de terrassement. Après une phase de colmatage, le fossé est curé sur une largeur de 6 m (UE 811). Il est possible que la partie du fossé primitif située au pied de la courtine ait été également l'objet de travaux similaires. Ce nouveau creusement, après un comblement partiel, est décaissé sur une largeur de 2 m et une profondeur de 0,50 m au minimum (UE 814). Le long de cette tranchée en eau, une zone de circulation en bois est aménagée sur le fond partiellement comblé du curage UE 811. Le curage disparaît par la suite sous des colluvions. Ces différentes phases de creusement ne sont pas datées.



Fig. 12 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la tranchée 800, au pied du château, *cliché M. Delage - CDA CG62*.

3.3 La tranchée 1300

3.3.1 Description

La tranchée, localisée à l'emplacement du fossé intérieur, est longue de 9 m et profonde de 1,20 m. L'encaissant, de l'argile (UE 1314), a été atteint. Les traces d'un fossé primitif (UE 1315) ont été repérées sur la totalité de la séquence observée (5m). Ni les parois ni les remblais du glacis vers l'extérieur n'ont été dégagés. Toutefois, sa profondeur, en se fondant sur la stratigraphie des tranchées à l'emplacement du glacis, avoisinait à l'origine les 1,20 m. Le fond du fossé n'est pas plat et semble surcreusé à deux endroits. Une partie de ces dépressions conserve des traces d'un dépôt organique (UE 1310). A l'instar de la tranchée 800, des planches en bois (UE 1302) sont posées sur ces dépôts. Après une phase de colmatage naturel (UE 1306-1307-1308 et 1309), le fossé est curé côté château (UE 1316). Un niveau organique se dépose sur le fond (UE 1312), avant que l'ensemble disparaisse sous un épais remblai colluvionné (UE 1305).

3.3.2 Interprétation

Le fossé primitif UE 1315 possède à l'emplacement de la tranchée un fond irrégulier. Un passage matérialisé par des planches posées à plat (UE 1302) est également aménagé sur le fond partiellement comblé. Le fossé est dans la tranchée l'objet d'une phase de curage (UE 1316), avant qu'il ne soit totalement comblé par des remblais. Ces séquences ne sont pas datées.



Fig. 13 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 1301 et des planches 1302, *cliché M. Delage - CDA CG62*.

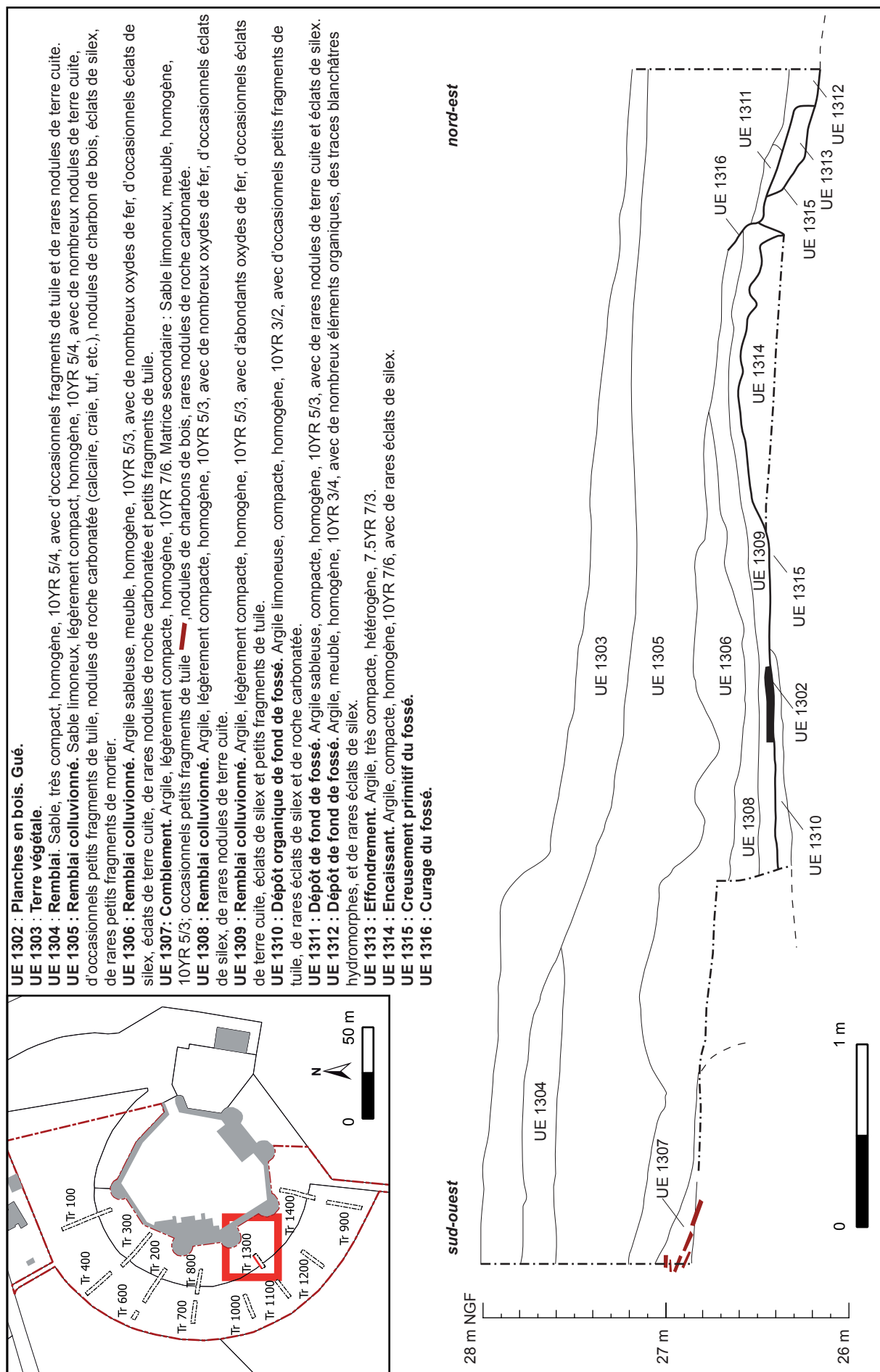


Fig. 14 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord-ouest de la tranchée 1300, dessin M. Delage et JM. Willot/DAO M. Delage - CDA CG62.

3.4 La tranchée 400

3.4.1 Description

La tranchée a été réalisée à l'emplacement du glacis et du fossé extérieur. Longue de 17 m, elle a été descendue à 1,60 m de profondeur. Côté glacis, l'encaissant (UE 412), du sable limoneux très altéré par les battements de la nappe phréatique, a été atteint à 0,80 m sous la terre végétale. Il est surmonté sur une épaisseur de 0,70 m par deux niveaux de remblais (UE 410 et 411) de sable et de limon comportant des fragments de tuiles et de calcaire. Ces niveaux sont entaillés par le creusement d'un fossé UE 403. Profond de 1,60 m, sa paroi intérieure (la seule observée) est très oblique, irrégulière, avec des paliers. Le fond, mis au jour sur une faible surface, est plat. Un niveau tourbeux et compact s'y est formé sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur (UE 409). Un dépôt humique et argileux (UE 408) scelle la tourbe. Un niveau d'effondrement (UE 407) qui tapisse la paroi témoigne d'un lessivage des bords du fossé. Ce phénomène se poursuit (UE 404-405-406) jusqu'au colmatage définitif du fossé. Ces colluvions comportent des éclats ou des fragments de tuiles et nodules de calcaire.

3.4.2 Interprétation

Le glacis est ici constitué de remblais (UE 410-411) déposés au dessus de l'encaissant qui apparaît à une cote NGF de 26,40 m cote NGF. Les matériaux proviennent sans doute du creusement du fossé intérieur ou d'une première phase de creusement du fossé extérieur non visible dans la coupe. En effet, ce dernier est creusé dans le glacis, après l'installation des remblais. Il est resté suffisamment ouvert pour que de l'eau et des végétaux en stagnant sur le fond, forment une tourbe (UE 409). Néanmoins, il a été entièrement comblé par le colluvionnement des terres environnantes sans que des curages, témoignant d'un entretien régulier, aient été repérés. En dehors des fragments de tuiles présents dans le niveau humique UE 408, aucun mobilier datant n'a été collecté dans les remblais.



Fig. 15 : Condettes, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 401, cliché M. Delage - CDA CG62.

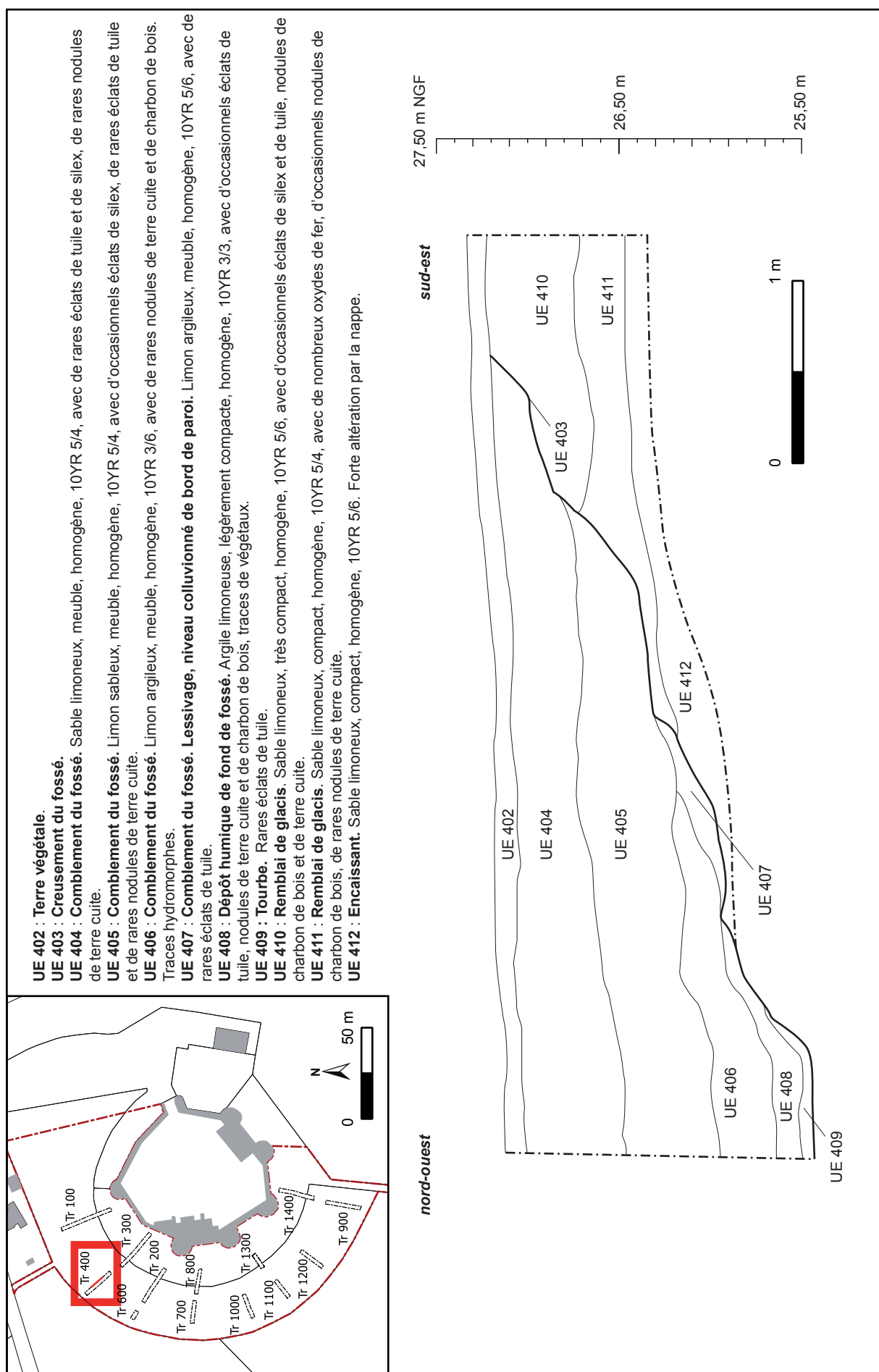


Fig. 16 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord-est de la tranchée 400, dessin M. Delage et JM. Willot/DAO M. Delage - CDA CG62.

3.5 La tranchée 700

3.5.1 Description

La tranchée, longue de 12 m et profonde de 1,30 m, a été effectuée dans le glacis et partiellement dans le fossé extérieur. L'encaissant UE 708, sableux, est apparu à une côte NGF proche de celui de la tranchée 400 (26, 50 m côte NGF). Il est localement perturbé en surface par une dépression (UE 407) comblée de sable mêlé de cailloutis et de charbon de bois. L'encaissant est surmonté sur une épaisseur totale de 0,70 m par deux remblais (UE 705-706), compacts, sableux, très homogène et comportant peu d'inclusions. Ces remblais, éléments du glacis repérés dans la tranchée 800, sont entaillés par le fossé UE 703 dont le fond n'a pas été atteint. La paroi intérieure est très oblique. Le fossé est comblé dans la partie supérieure par un unique remblai sableux colluvionné (UE 704).

3.5.2 Interprétation

La séquence stratigraphique est identique à celle de la tranchée 400. La nature de l'encaissant est néanmoins différente et correspond à un contexte dunaire. Le fossé extérieur semble également creusé après la réalisation du glacis.



Fig. 17 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 701, cliché M. Delage - CDA CG62.

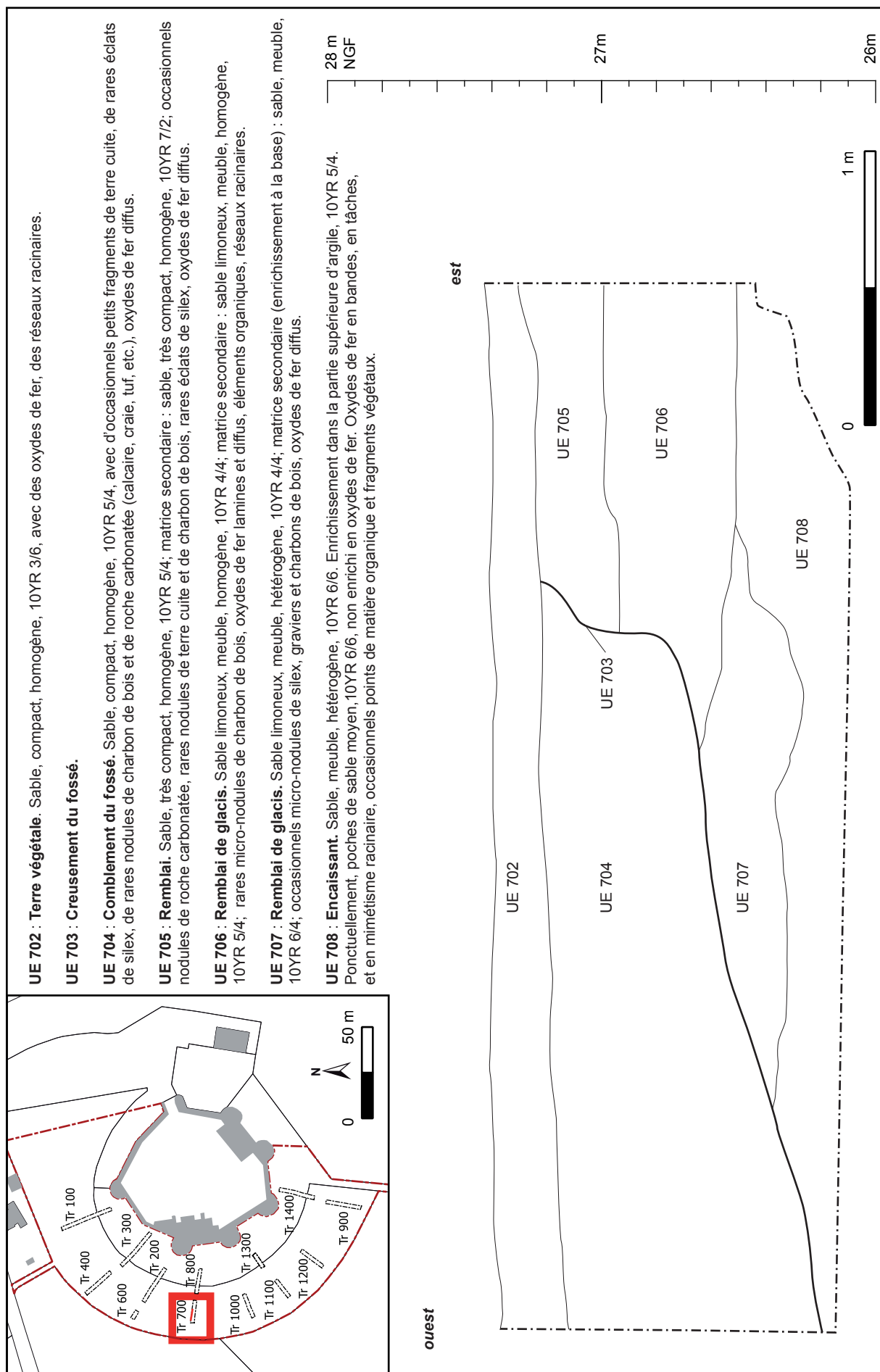


Fig. 18 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord-est de la tranchée 400, dessin M. Delage et M. Meurisse-Fort/DAO M. Delage - CDA CG62.

3.6 La tranchée 900

3.6.1 Description

La tranchée, longue de 20 m et profonde de 1,20 m, est localisée à l'emplacement du glacis et du fossé extérieur. La nature de l'encaissant (UE 907), un limon sableux, est caractéristique d'un système dunaire, marqué par une déclivité générale orientée sud/sud-ouest. Un apport de remblai sableux homogène (UE 904) nivelle le secteur dépressionnaire en rehaussant le terrain sur une quarantaine centimètres. Le fossé extérieur (UE 905) a entaillé ce remblai. Seule la paroi intérieure, très oblique, a été observée, le fond n'a été atteint. Le fossé est comblé dans sa partie supérieure dans une épaisse colluvion sableuse très homogène (UE 906).

3.6.2 Interprétation

L'assise dunaire visible dans la tranchée 700 est également présente dans cette tranchée. Elle est préservée à une cote d'apparition plus haute (27,40 cote NGF), formant un relief marqué par une pente générale orientée sud/sud-ouest. La mise en place du remblai associé au glacis (UE 904) a apparemment permis d'égaliser localement le terrain avant que le fossé UE 905 soit creusé.



Fig. 19 : Condettes, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 901, cliché M. Delage - CDA CG62.

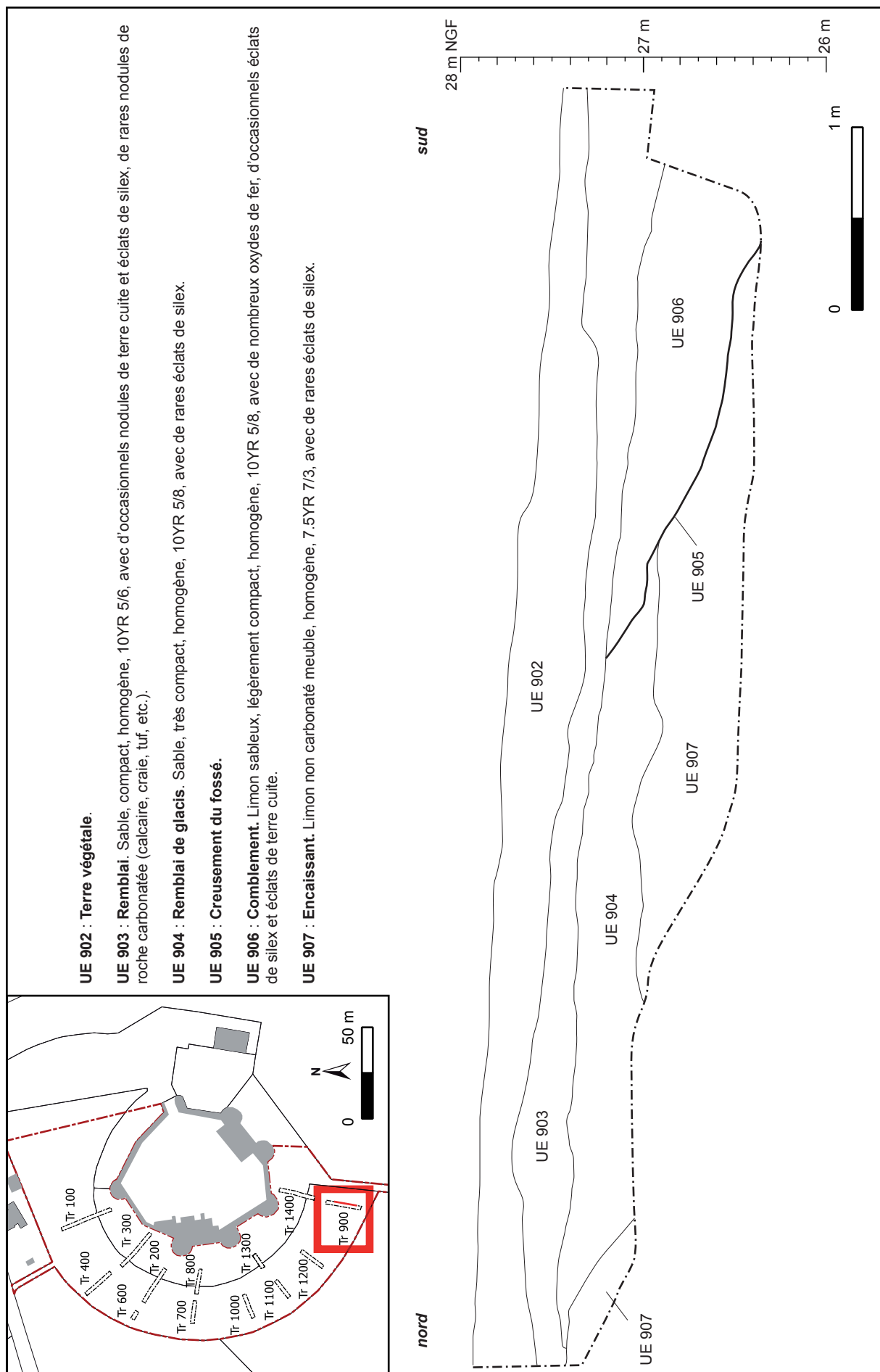


Fig. 20 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe est de la tranchée 900, dessin M. Delage et M. Denis/DAO M. Delage - CDA CG62.

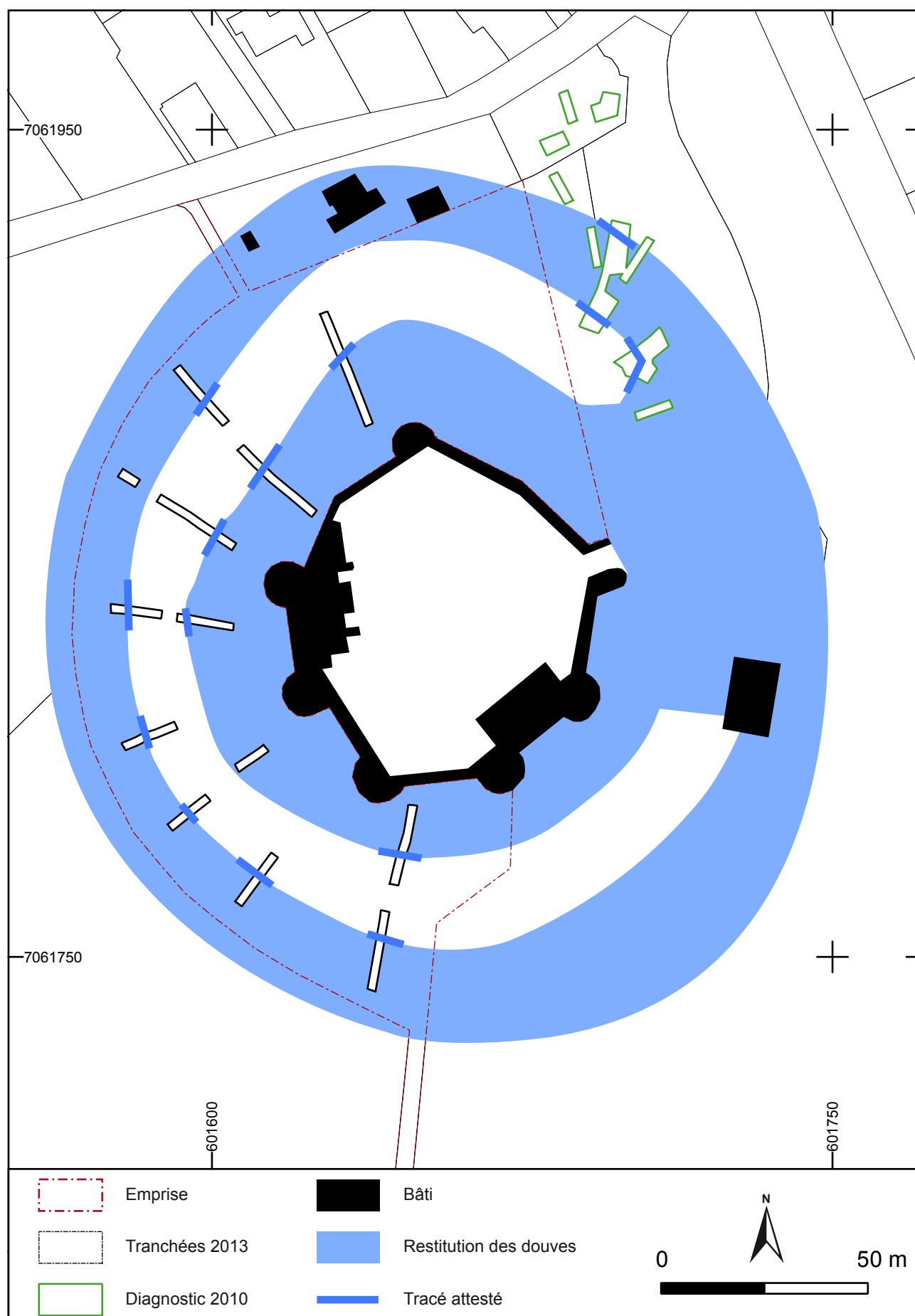


Fig. 21 : Condette, Château d'Hardelot, Proposition de restitution des fossés d'après les résultats des diagnostics 2010 et 2013, M. Delage - CDA CG62.

4. Synthèse des données

(cf. Fig. 21)

Le diagnostic a permis d'observer dans le détail les vestiges du système défensif extérieur du château d'Hardelot. Celui-ci est constitué d'une double couronne fossoyée dont le tracé est encore partiellement visible dans le parcellaire actuel. Bien que les fossés n'aient pas été totalement dégagés, leur profondeur, la largeur du fossé intérieur et leur configuration générale ont été appréhendées. Toutefois en l'absence de mobilier, il n'a pas été possible de dater avec précision le creusement des fossés, leur curage et les aménagements. Il est néanmoins proposé un phasage relatif des états successifs, établi sur des concordances stratigraphiques. En effet, dans chaque tranchée, des travaux de nature similaire dans le fossé intérieur ont été identifiés et associés, permettant de définir des phases générales. Des liens stratigraphiques ont pu être également établis entre les fossés et le glacis.

4.1 La topographie originelle du terrain

(cf. Fig. 25)

D'après l'ensemble des données recueillies, le diagnostic s'inscrit dans un contexte de lit majeur, en limite de massif dunaire. La microtopographie du toit de l'encaissant, 1 m de dénivelé au grand maximum, souligne la présence de légers reliefs globalement sableux et ponctuellement argilo-limoneux bordés de micro-dépressions humifères ou limoneuses. Les apports semblent essentiellement alluviaux mais ils sont régulièrement exondés, comme en témoignent les faciès à pseudogley bien préservés dans l'encaissant (larges taches d'oxydes de fer dans une matrice jaune légèrement bleutée ; faciès moucheté). Des apports dunaires ponctuels et une éolisation des microreliefs sableux de la plaine alluviale sont parfaitement envisageables pendant l'exondation.

L'inondation périodique du milieu est probablement en lien avec un niveau de la nappe plus élevé lors de précipitations plus soutenues voire avec des phénomènes épisodiques de crue, qui pourraient expliquer localement les apports plus argileux. Le système hydrographique de ce secteur est par ailleurs largement alimenté par les résurgences des multiples sources qui parcourent le massif dunaire (BSS du BRGM-Infoterre 2013) et qui bordent la zone prescrite.

4.2 Le fossé intérieur

La largeur du fossé intérieur a été estimée grâce à la localisation de sa paroi extérieure dans six des tranchées. Le fossé n'est pas de dimensions régulières : large au sud de 16 m, il atteint les 25 m à l'ouest avant de dépasser au nord les 30 m. Les différences de largeur semblent coïncider avec la topographie légèrement accidentée du terrain et les besoins de mise en défense de certains points du château : les largeurs les plus importantes correspondent aux secteurs les plus bas et marécageux du terrain, situés au nord près de l'entrée. La profondeur du fossé est en revanche constante et ne dépasse pas les 1,30 m. La configuration originelle des parois n'est pas connue car le fossé a été l'objet d'une à deux phases de curages qui l'ont retaillé. Aucun vestige d'aménagement défensif complémentaire (talus, palissade) n'a été repéré. Toutefois, le fossé a été indubitablement en eau durant son usage.

Au cours de deux périodes, le fossé a été comblé, en l'absence d'entretien, sur la totalité des sections étudiées par des colluvions résultant de l'érosion des parois ou du terrain. A une date inconnue, après un premier colmatage, le fossé a été curé sur l'ensemble de son parcours une à deux reprises. Durant l'une de ces phases, un passage a été aménagé à l'aide de planches posées à plat dans le fossé, en limite des parties inondées. L'intérêt d'un tel aménagement ne trouve pas d'explication dans un système défensif fossoyé, en dehors d'un usage très limité dans le temps, peut-être lié à une phase de terrassement.

Le colmatage du fossé s'est poursuivi après ces curages jusqu'à la disparition presque totale du fossé dans le paysage : il ne devait subsister qu'une dépression inondée durant une partie de l'année. Les travaux de curage suivant sont tardifs (XVIII^e ou XIX^e siècle) et ne concernent que la partie localisée au pied de la courtine. Le fossé est d'ailleurs devenu localement un dépotoir pour les occupants du château. Dans le courant du XVIII^e siècle, le fossé a même servi de zone de rejet pour les eaux usées d'une canalisation en calcaire et en tuiles (UE 301, tranchée 300, cf. Fig. 23) qui partait d'un bâtiment du château (aujourd'hui disparu). Le fossé a servi de dépotoir au XIX^e siècle, probablement lorsque John Hare en était le propriétaire : de la faïence d'importation anglaise de la manufacture de la compagnie Jonas Defries and Sons (XIX^e siècle), réputée notamment pour ses pièces de qualité ou ses productions japonisant (cf. Fig. 22) destinées à une clientèle aisée a été retrouvée en quantité dans la tranchée 100.



Assiette en porcelaine à décor imprimé japonisant (156877-224-141-02).



Jatte en porcelaine avec marque de la manufacture anglaise de Jonas Defries and Sons (XIX^e siècle, 156877-141-120-01)..

Fig. 22 : Condettes, Château d'Hardelot, le mobilier de la manufacture de Jonas Defries and Sons (XIX^e siècle) retrouvé dans le fossé (tranchée 100), cliché M-L. De Noblet - CDA CG62.



Fig. 23 : Condetle, Château d'Hardelot, Vue vers l'est de la canalisation 301, cliché M. Delage - CDA CG62.

4.3 Le glacis

Le glacis a été constitué à l'aide des remblais de terrassement du fossé intérieur, qui ont permis d'égaler le terrain au nord (1 m de dépôt) ou de le rehausser sur une faible hauteur au sud (une quarantaine de centimètre). Cette bande de terre large de 15 m à 20 m est restée vierge d'aménagement.

4.4 Le fossé extérieur

Le fossé extérieur a été observé très partiellement dans sept tranchées. Seule sa paroi intérieure a été dégagée et le fond a été atteint à trois endroits, à 1,50 m sous le niveau d'ouverture. Son creusement a suivi l'installation du glacis sans qu'il soit possible de déterminer la durée écoulée entre les deux phases de travaux. Ce fossé peut être un élément originel du système défensif, ou intégré lors d'une phase ultérieure plus tardive. Comme le fossé intérieur, il était en eau mais il n'a pas été renforcé par des aménagements défensifs. Toutefois, le fossé qui n'a pas été régulièrement entretenu ou curé, semble avoir été colmaté rapidement par des colluvions. Une enclumette en fer (cf. Fig. 24), sans doute médiévale, a été retrouvée sur le fond, dans un niveau tourbeux (tranchée 1000).



Fig. 24 : Condette, Château d'Hardelot, Enclumette retrouvée dans un niveau tourbeux de la tranchée 1000 (156877-112-1009-01), cliché M-L. De Noblet - CDA CG62.

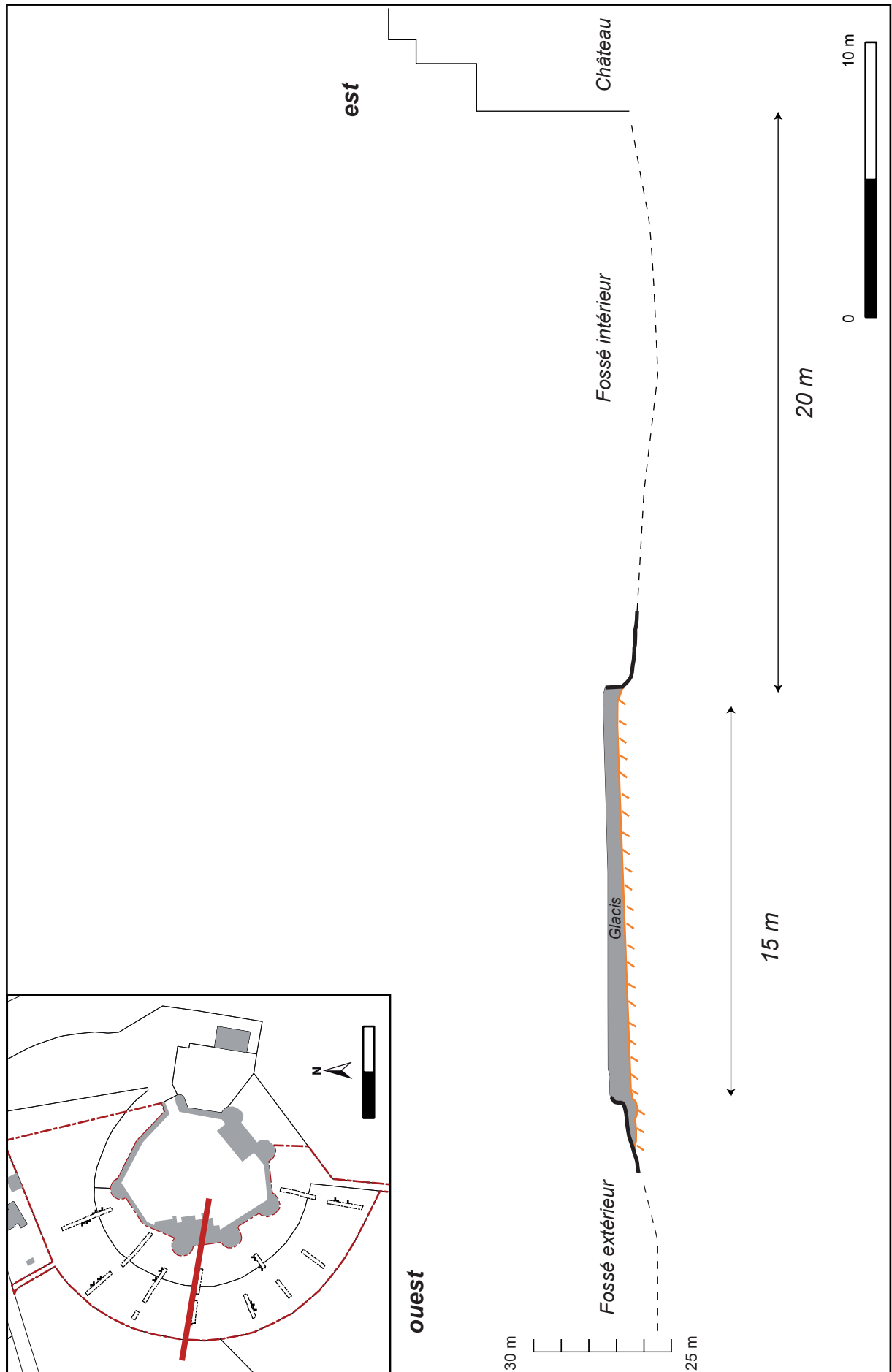


Fig. 25 : Condette, Château d'Hardelot, Profil des fossés d'après les observations dans les tranchées 700 et 800, M. Delage - CDA CG62.

5. Conclusion

L'opération de diagnostic du château d'Hardelot a été l'opportunité d'étudier le système défensif autour du site castral sur près de 13500 m². Les principales structures, les fossés et le glacis, parfaitement conservés, apparaissent entre 0,20 m et 0,50 m sous la terre végétale. La mise en défense du château repose sur deux fossés circulaires, séparés par un glacis, formant une ceinture défensive large de 60 m environ. Aucun élément complémentaire (palissade ou talus) n'est venu renforcer ces installations. Outre la dimension de cette couronne à double fossés, l'eau constituait donc le principal élément dissuasif de l'aménagement. En l'absence de mobilier, il demeure difficile de dater précisément les structures ou leur évolution. Toutefois, il est probable que leur mise en place soit contemporaine de la phase de construction du site castral en pierre (début du XIII^e siècle). Des matériaux de construction (tuiles et fragments de calcaire) ont notamment été retrouvés dans les remblais du glacis. Au cours de leur usage, les fossés ont été à plusieurs reprises colmatés suite à l'érosion du terrain et de leur paroi. Seul le fossé intérieur semble avoir été l'objet d'un entretien jusqu'à une période récente.

6. Bibliographie

6.1

Babelon 1988 : BABELON (J.-P.) (dir.) - *Le château en France*, Paris, 1988.

Beaudel 1982 : BEAUDEL (A.) - *Brève histoire du château d'Hardelot et de quelques personnages*, Condette, 1982.

Boisse 1979 : BOISSE (C.), BOISSE (Y.) - *Condette / château d'Hardelot*, dossier documentaire du Service régional de l'inventaire du Nord-Pas-de-Calais, référence Mérimée IA00062411, Inventaire général, 1979 [consultable en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR31/IA00062411/INDEX.HTM>]

Boissé 1981 : BOISSE (C.) - Les châteaux forts. *Architecture en Boulonnais, Richesses du canton de Samer*, 1981, p. 48-49.

BRGM-Infoterre 2013 : Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM). - *Site Infoterre : portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du BRGM*. URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> ; dernière consultation : août 2013. Orléans : BRGM, 2013.

Chantraine et al. 1996 : CHANTRAINE (J.), AUTRAN (A.), CAVELIER (C.), ALABOUVETTE (B.), BARFÉTY (J.-C.), CECCA (F.), CLOZIER (L.), DEBRAND-PASSARD (S.), DUBREUILH (J.), FEYBESSE (J.-L.), GUENNOC (P.), LEDRU (P.), ROSSI (P.), TERNET (Y.). - *Carte géologique de la France au millionième*. Orléans : BRGM, 1996, 1 carte.

Chapelot 1987: CHAPELOT (J.), GALINIE (H.), PILET-LEMIERE (J.) - La céramique (Ve-XIXe s.) : fabrication, commercialisation, utilisation, actes du premier congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985), Caen, 1987.

Dictionnaire Historique et archéologique du département du Pas-de-Calais. Arrondissement de Saint-Omer. *Ed. Commission départementale des monuments historiques*, 1877, T.1, 351 p.

Delahodde 1901 : DELAHODDE (M.) - *Le Château d'Hardelot, notes historiques*, 1901.

Delibrias et al. 1982 : DELIBRIAS (G.), GUILLIER (M. T.), LABEYRIE (J.). - Gif natural radiocarbon measurements IX. *Radiocarbon*, 3, 1982, p. 291-343.

Delmaire 1994 : DELMAIRE (R.) (dir.), JACQUES (A.), LEMAN-DELERIVE (G.), SEILLIER (C.) - *Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais 62/1*, Paris, 1994.

Demolon 1988 : DEMELON (P.), LOUIS (E.), ROPITAL (J.-F.) - Mottes et maisons-fortes en Ostrevent médiéval, *Archaeologia Duacensis n°1*, Douai, 1988, 156 p.

Demolon 1991: DEMELON (P.) (dir.), HAMROUN-CANDELIER (B.), DECLERCQ (B.), LOUIS (E.), PERREAU (F.) - Mottes et maisons-fortes en Artois médiéval, *Archaeologia Duacensis n°4*, Douai, 1991, 265 p.

Haigneré 1882 : HAIGNERÉ (abbé D.) - *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais. Arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, vol. 3, Arras, 1882.

Hedberg 1979 : HEDBERG (H.D.). - *Guide stratigraphique international : classification, terminologie et règles de procédures. Rédigé par la sous-commission internationale de classification stratigraphique, Commission de stratigraphie de l'I.U.G.S. Traduction française de «International stratigraphic classification»*. Paris : Doin, 1979. 233 p.

Héliot 1937 : HELIOT (P.) - Le Château d'Hardelot. *Congrès archéologique de France*, t. 16, Paris, 1937, p. 342-348.

Hosdez 1995 : HOSDEZ (C.) CLAVEL (V.) - Condette, « Ecames », « Les Bosquets », *Document final de synthèse*, AFAN, 1995.

Krenn 2004 : KRENN (M.) - Die Burganlage von Feinfeld in Niederösterreich, in Chateau Gaillard n°21, publication de CRAHM, 2004, p.153-161.

Lacquement et al. 2004 : LACQUEMENT (F.), BARCHI (P.), QUESNEL (F.), KLUIJVER (C.), PODEVIN (G.). – *Carte géologique harmonisée de la région Nord/Pas-de-Calais, Rapport final*. Orléans : BRGM, 2004. 190 p.

Lauer et al. 2012 : LAUER (T.), FRECHEN (M.), MEURISSE-FORT (M.). – *Luminescence dating of Holocene dune complexes along the shore of northern France (Picardy, Boulonnais)*. Poster présenté au Congrès annuel de la German Society for Geosciences, Hannovre (Allemagne).

Leplat et al. 1985 : LEPLAT (J.), BONTE (A.), BROQUET (P.), HATRIVAL (J.-N.) – *Carte géologique de la France à 1/50 000, feuille de Boulogne/mer*. Orléans : BRGM, 1985, Vol.10, 26 p., 1 carte.

Le Roy 1859 : LE ROY (C.) - *Documents pour servir à l'histoire du château d'Hardelot et des châteaux circonvoisins*, Boulogne-sur-Mer, 1859.

Mansy et al. 2007 : MANSY (J.-L.), GUENNOC (P.), ROBASZYNSKI (F.), AMEDRO (F.), AUFFRET (J.-P.), VIDIER (J.-P.), LAMARCHE (J.), LEFEVRE (D.), SOMME (J.), BRICE (D.), MISTIAEN (B.), PRUD'HOMME (A.), ROHART (J.C.), VACHARD (D.). – *Carte géologique de la France à 1/50 000, feuille de Marquise*. Orléans : BRGM, 2007, Vol. 5, 2^{ème} édition, 212 p., 1 carte.

Mariette 1971 : MARIETTE (H.). - L'archéologie des dépôts flandriens du Boulonnais. *Quaternaria*, 1971, p. 137-150.

Meurisse et al. 2005 : MEURISSE (M.), VAN VLIET-LANOË (B.), TALON (B.), RECOURT (P.). -Complexes dunaires et tourbeux holocènes du littoral du Nord de la France. *Comptes Rendus Geosciences*, 7, 2005, p. 675-684.

- Meurisse-Fort 2009** : MEURISSE-FORT (M.). - *Enregistrement haute résolution des massifs dunaires ; Manche, mer du Nord et Atlantique - Le rôle des tempêtes*. Thèse de Doctorat soutenue en juin 2007, Université de Lille1. EPU-Publibook (ed.), 2009, 310 p.
- Perreau 2005** : PERREAU, (F.), LEFRANC (G.) -Mottes castrales et sites fortifiés médiévaux du Pas-de-Calais. *Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, T. XXXVI, 2005
- Rodière 1899** : RODIERE (R.) - Notes archéologiques sur le château d'Hardelot. *Mémoires de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. II, 1899, p 459-470.
- Rosière s.d.** : ROSIERE (T.) - *Etude d'utilisation du château d'Hardelot à Condette*, Le Wast, s. d.
- Salvador 1994**: SALVADOR (A.). - *International stratigraphic guide: a guide to stratigraphic classification terminology and procedure*. Trondheim: International union of geological sciences et Boulder (Colorado)/Geological society of America, 1994. 14 p.
- Schnapp 1980** : SCHNAPP (A.) dir.- *L'Archéologie aujourd'hui*, Poitiers, 1980
- Seydoux, 1979** : SEYDOUX (P.) - *Forteresses médiévales du Nord de la France*, Editions de la Morande, 1979.
- Thiébaud 1978** : THIEBAUT (J.) - *Dictionnaire des châteaux de France. Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Paris, 1978.
- Tieghen 1989** : TIEGHEN (G.), SINGER (M.), DELECAUT (M.) - Le couvre-feu dans le nord de la France aux XIIIème-XIVème siècles, *Nord-Ouest archéologie*, 1989, p.183-189.
- Thobois 1905** : THOBOIS (abbé B.J.) - *Le Château d'Hardelot*, Montreuil, Le Touquet Paris-Plage, 1905.
- Willot 2008** : WILLOT (J.-M.) – *Condette, Château d'Hardelot (62)*. Rapport final d'opération diagnostic, SRA 08/126/DIAG. 2008, 66 p.
- Willot 2008** : WILLOT (J.-M.) – *Condette, Château d'Hardelot (62)*. Rapport final d'opération diagnostic, SRA 10/073/DIAG. 2010, 54 p.
- Wimet 1982** : WIMET (P.A.) - Restauration des châteaux d'Hardelot et de Bellefontaine au 15^e siècle. *Bulletin de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, tome XI, 1982, p. 71-82.

Sources iconographiques :

AD Pas-de-Calais :

Collection Roger Rodière 12 J 355/131 et 132
 12 J 358/1467 à 1469, 1471, 1472, 1476 à 1482

(cartes postales anciennes)

Fonds Clovis Normand 24 J 101
(dessins et relevés architecturaux)

Service régional de l'inventaire

Fonds photographique

Reproductions de dessins, de cartes postales anciennes, et photographies des bâtiments de 1979 à 1982

NODIER (CH.), J. TAYLOR (J.), DE CAILLEUX (A.), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Picardie*, Paris, 1835-1845.

7. Table des figures

<i>Fig. 1 : Condette, château d'Hardelot, localisation régionale de la commune, M. Delage - CDA CG62.</i>	18
<i>Fig. 2 : Condette, château d'Hardelot, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), M. Delage - CDA CG62.</i>	18
<i>Fig. 3 : Condette, château d'Hardelot, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), M. Delage - CDA CG62.</i>	19
<i>Fig. 4 : Condette, château d'Hardelot, localisation du site sur le cadastre, M. Delage - CDA CG62.</i>	19
<i>Fig. 5 : Condette, Château d'Hardelot, Carte sur l'environnement géologique de la fouille, extrait de la carte géologique au millionième (BRGM-Infoterre 2013 ; Chantraine et al. 1996). M. Meurisse-Fort - CDA CG62.</i>	23
<i>Fig. 6 : Condette, Château d'Hardelot, Carte sur l'environnement géologique de la fouille, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (BRGM-Infoterre 2013 ; Lacquement et al. 2004). M. Meurisse-Fort - CDA CG62.</i>	24
<i>Fig. 7 : Condette, Château d'Hardelot, Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur de Condette, M. Delage - CDA CG62.</i>	28
<i>Fig. 8 : Condette, Château d'Hardelot, Plan général des tranchées et des diagnostics 2008 et 2010, M. Delage- CDA CG62.</i>	33
<i>Fig. 9 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord-est de la tranchée 200, dessin M. Delage et JM. Willot/DAO M. Delage- CDA CG62.</i>	37
<i>Fig. 10 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 801 et des planches 802, cliché M. Delage - CDA CG62.</i>	38
<i>Fig. 11 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord de la tranchée 800, dessin M. Delage et M. Denis/DAO M. Delage - CDA CG62.</i>	39
<i>Fig. 12 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la tranchée 800, au pied du château, cliché M. Delage - CDA CG62.</i>	41
<i>Fig. 13 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 1301 et des planches 1302, cliché M. Delage - CDA CG62.</i>	42
<i>Fig. 14 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord-ouest de la tranchée 1300, dessin M. Delage et JM. Willot/DAO M. Delage - CDA CG62.</i>	43
<i>Fig. 15 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 401, cliché M. Delage - CDA CG62.</i>	44
<i>Fig. 16 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord-est de la tranchée 400, dessin M. Delage et JM. Willot/DAO M. Delage - CDA CG62.</i>	45
<i>Fig. 17 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 701, cliché M. Delage - CDA CG62.</i>	46
<i>Fig. 18 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe nord-est de la tranchée 400, dessin M. Delage et M. Meurisse-Fort/DAO M. Delage - CDA CG62.</i>	47
<i>Fig. 19 : Condette, Château d'Hardelot, Vue de la coupe 901, cliché M. Delage - CDA CG62.</i>	48
<i>Fig. 20 : Condette, Château d'Hardelot, Coupe est de la tranchée 900, dessin M. Delage et M. Denis/DAO M. Delage - CDA CG62.</i>	49

<i>Fig. 21 : Condette, Château d'Hardelot, Proposition de restitution des fossés d'après les résultats des diagnostics 2010 et 2013, M. Delage - CDA CG62.</i>	<i>50</i>
<i>Fig. 22 : Condette, Château d'Hardelot, Mobilier XIXe retrouvé dans une fosse dépotoir de la tranchée 100, cliché M-L. De Noblet - CDA CG62.</i>	<i>52</i>
<i>Fig. 23 : Condette, Château d'Hardelot, Vue vers l'est de la canalisation 301, cliché M. Delage - CDA CG62.</i>	<i>53</i>
<i>Fig. 24 : Condette, Château d'Hardelot, Enclumette retrouvée dans un niveau tourbeux de la tranchée 1000, cliché M-L. De Noblet - CDA CG62.</i>	<i>54</i>
<i>Fig. 25 : Condette, Château d'Hardelot, Profil des fossés d'après les observations dans les tranchées X et X, M. Delage - CDA CG62.</i>	<i>55</i>

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement	64
2. Inventaire du mobilier	67
3. Inventaire de la documentation.....	68

1. Inventaire des unités d'enregistrement

NU-MÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UEs LIÉES
100	tranchée	tranchée de diagnostic	
101	sondage	coupe	
102	sondage	coupe	
103	sondage	sondage géologie (log)	contient: 104, 105, 106, 107, 108
104	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 103 - sur: 105
105	niveau		sous: 104 - appartient à: 103 - sur: 106
106	niveau	remblai	sous: 105 - appartient à: 103 - sur: 107
107	niveau		sous: 106 - appartient à: 103 - sur: 108
108	niveau		sous: 107 - appartient à: 103
109	niveau	naturel terre végétale	sur: 111
110	structure	fossé défense	a coupé: 112 - sous: 111
111	niveau	comblement	sous: 109 - sur: 110
112	niveau	remblai	coupé par: 110
114	niveau	naturel terre végétale	sur: 115
115	niveau		sous: 114 - sur: 116
116	niveau		sous: 115 - sur: 118
117	niveau		sur: 119
118	niveau	colluvion	sous: 116
119	niveau		sous: 117 - sur: 120, 122
120	niveau		sous: 119
121	niveau		sous: 122
122	niveau		sous: 119 - sur: 121
200	tranchée	tranchée de diagnostic	
201	sondage	coupe	contient: 203, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 211, 213, 215, 214, 216
202	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 201 - sur: 203
203	niveau	naturel terre végétale	sous: 202 - appartient à: 201 - sur: 204, 207
204	niveau	remblai	coupé par: 206 - sous: 203 - appartient à: 201 - sur: 205
205	niveau		sous: 204 - appartient à: 201
206	structure	fossé défense	a coupé: 204, 216 - sous: 207 - appartient à: 201
207	niveau	comblement	coupé par: 210 - sous: 203 - appartient à: 201 - sur: 206, 208
208	niveau	comblement	sous: 207 - appartient à: 201 - coupé par: 210, 213
209	niveau	comblement	appartient à: 201
210	structure	fossé défense	a coupé: 207, 208 - sous: 212 - appartient à: 201
211	niveau	comblement	coupé par: 213 - appartient à: 201 - sur: 212
212	niveau	comblement	coupé par: 213 - sous: 211 - appartient à: 201 - sur: 210
213	structure	fossé défense	a coupé: 208, 212, 211, 216 - sous: 215 - appartient à: 201
214	niveau	comblement	appartient à: 201
215	niveau	comblement	appartient à: 201 - sur: 213
216	niveau	naturel encaissant	coupé par: 206, 213 - appartient à: 201
300	tranchée	tranchée de diagnostic	
301	structure	tranchée canalisation	sous: 302
302	niveau	comblement	sur: 301
400	tranchée	tranchée de diagnostic	
401	sondage	coupe	contient: 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412
402	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 401 - sur: 404, 410
403	structure	fossé défense	a coupé: 410, 411, 412 - sous: 404, 409 - appartient à: 401
404	niveau	comblement	sous: 402 - appartient à: 401 - sur: 403, 405
405	niveau	comblement	sous: 404 - appartient à: 401 - sur: 406

NU-MÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UEs LIÉES
406	niveau	comblement	sous: 405 - appartient à: 401 - sur: 407
407	niveau	comblement	sous: 406 - appartient à: 401 - sur: 408
408	niveau	comblement	sous: 407 - appartient à: 401 - sur: 409
409	niveau	comblement	sous: 408 - appartient à: 401 - sur: 403
410	niveau	remblai	sous: 402 - appartient à: 401 - coupé par: 403 - sur: 411
411	niveau	remblai	coupé par: 403 - appartient à: 401 - sous: 410 - sur: 412
412	niveau	naturel encaissant	coupé par: 403 - appartient à: 401 - sous: 411
600	tranchée	tranchée de diagnostic	
601	sondage	coupe	
700	tranchée	tranchée de diagnostic	
701	sondage	coupe	contient: 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708
702	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 701 - sur: 705
703	structure	fossé défense	a coupé: 705, 706, 707, 708 - appartient à: 701
704	niveau	comblement	appartient à: 701
705	niveau		sous: 702 - appartient à: 701 - coupé par: 703 - sur: 706
706	niveau		coupé par: 703 - appartient à: 701 - sous: 705 - sur: 707
707	niveau		coupé par: 703 - appartient à: 701 - sous: 706 - sur: 708
708	niveau	naturel encaissant	coupé par: 703 - appartient à: 701 - sous: 707
800	tranchée	tranchée de diagnostic	
801	sondage	coupe	contient: 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823
802	structure		sous: 813 - appartient à: 801
803	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 801 - sur: 805, 806, 807, 813
804	structure	fosse	a coupé: 822, 823 - sous: 805 - appartient à: 801 - coupé par: 806
805	niveau	comblement	coupé par: 806 - sous: 803 - appartient à: 801 - sur: 804
806	niveau		a coupé: 804, 805 - sous: 803 - appartient à: 801
807	niveau	comblement	coupé par: 812 - sous: 803 - appartient à: 801 - sur: 808
808	niveau	comblement	coupé par: 812 - sous: 807 - appartient à: 801 - sur: 809, 815
809	niveau	comblement	sous: 808 - appartient à: 801 - sur: 810
810	niveau	comblement	sous: 809 - appartient à: 801 - sur: 811
811	structure	fossé défense	sous: 810 - appartient à: 801
812	structure	poteau	a coupé: 807, 808 - sous: 813 - appartient à: 801
813	niveau	comblement	sous: 803 - appartient à: 801 - sur: 802, 812
814	structure	fossé	a coupé: 821 - sous: 817 - appartient à: 801
815	niveau	comblement	sous: 808 - appartient à: 801 - sur: 816
816	niveau	comblement	sous: 815 - appartient à: 801 - sur: 817
817	niveau	comblement	sous: 816 - appartient à: 801 - sur: 814
818	structure	fossé défense	a coupé: 821 - sous: 820 - appartient à: 801
819	niveau	comblement	appartient à: 801 - sur: 820
820	niveau	comblement	sous: 819 - appartient à: 801 - sur: 818
821	niveau		coupé par: 814, 818 - appartient à: 801
822	niveau	remblai	coupé par: 804 - appartient à: 801
823	niveau	naturel encaissant	coupé par: 804 - appartient à: 801
900	tranchée	tranchée de diagnostic	
901	sondage	coupe	contient: 902, 903, 904, 905, 906, 907
902	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 901 - sur: 903
903	niveau		sous: 902 - appartient à: 901 - sur: 904
904	niveau		sous: 903 - appartient à: 901 - coupé par: 905 - sur: 907
905	structure	fossé	a coupé: 904, 907 - sous: 906 - appartient à: 901
906	niveau	comblement	appartient à: 901 - sur: 905
907	niveau	naturel encaissant	sous: 904 - appartient à: 901 - coupé par: 905
1000	tranchée	tranchée de diagnostic	
1001	sondage	coupe	contient: 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008

NU-MÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UES LIÉES
1002	sondage	sondage géologie (log)	contient: 1003, 1006, 1007, 1008, 1009, 1012, 1010, 1011
1003	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 1001, 1002 - sur: 1004, 1006
1004	niveau	remblai	sous: 1003 - appartient à: 1001 - coupé par: 1005 - sur: 1008
1005	structure	fossé défense	a coupé: 1004, 1008 - appartient à: 1001
1006	niveau	comblement	sous: 1003 - appartient à: 1001, 1002 - sur: 1007
1007	niveau	comblement	sous: 1006 - appartient à: 1001, 1002 - sur: 1009
1008	niveau	naturel encaissant	sous: 1004, 1011 - appartient à: 1001, 1002 - coupé par: 1005
1009	niveau	comblement	sous: 1007 - appartient à: 1002 - sur: 1012
1010	niveau	comblement	sous: 1012 - appartient à: 1002 - sur: 1011
1011	niveau	comblement	sous: 1010 - appartient à: 1002 - sur: 1008
1012	niveau	comblement	sous: 1009 - appartient à: 1002 - sur: 1010
1100	tranchée	tranchée de diagnostic	
1101	structure	fossé	
1102	niveau	naturel encaissant	
1200	tranchée	tranchée de diagnostic	
1201	structure	fossé	
1202	niveau	naturel encaissant	
1300	tranchée	tranchée de diagnostic	
1301	sondage	coupe	contient: 1302, 1304, 1303, 1305, 1317, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316
1302	structure		sous: 1309 - appartient à: 1301
1303	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 1301 - sur: 1304
1304	niveau	remblai	sous: 1303 - appartient à: 1301 - sur: 1305
1305	niveau	comblement	contient: 1317 - sous: 1304 - appartient à: 1301 - sur: 1306
1306	niveau	comblement	sous: 1305 - appartient à: 1301 - sur: 1307, 1308
1307	niveau	comblement	sous: 1306 - appartient à: 1301
1308	niveau	comblement	coupé par: 1316 - sous: 1306 - appartient à: 1301 - sur: 1309
1309	niveau	comblement	coupé par: 1316 - sous: 1308 - appartient à: 1301 - sur: 1302, 1310
1310	niveau	comblement	sous: 1309 - appartient à: 1301 - sur: 1315
1311	niveau	comblement	appartient à: 1301 - sur: 1312
1312	niveau	comblement	sous: 1311 - appartient à: 1301 - sur: 1315
1313	niveau	comblement	coupé par: 1316 - appartient à: 1301 - sur: 1315
1314	niveau	naturel encaissant	coupé par: 1315 - appartient à: 1301
1315	structure	fossé	a coupé: 1314 - sous: 1310, 1312, 1313 - appartient à: 1301
1316	structure	fossé défense	a coupé: 1308, 1309, 1313 - appartient à: 1301
1317	structure		appartient à: 1301, 1305
1400	tranchée	tranchée de diagnostic	
1401	sondage	coupe	
1402	structure	fossé	
1403	structure	fossé	sous: 1404
1404	niveau	comblement	sur: 1403

2. Inventaire du mobilier

UE	IDENTIFIANT	DÉTERMINATION	NOMBRE D'ÉLÉMENTS	POIDS (g)	ÉTAT DE CONSERVATION	ÉTAT SAISONNIER	CHRONOLOGIE
105		terre cuite / céramique / assiette		9g	mauvaise (< 40 %)	stable	Période Récente, Époque Contemporaine
116		terre cuite / céramique / couvercle	1	26g	mauvaise (< 40 %)	stable	Période Récente, Époque Contemporaine
120		terre cuite / céramique / pichet	6	265g	mauvaise (< 40 %)	stable	Période Récente, Époque Contemporaine
120	156877_141_120_1	terre cuite / céramique / jatte	2	225g	mauvaise (< 40 %)	stable	Période Récente, Époque Contemporaine
120	156877_111_120_1	métal / métal non ferreux / alliage cuivreux / sonotone	1	67g	bonne (> 70 %)	stable	Période Récente, Époque Contemporaine
120	156877_141_120_2	terre cuite / céramique / assiette	12	269g	mauvaise (< 40 %)	stable	Période Récente, Époque Contemporaine
120	156877_141_120_3	terre cuite / céramique / flacon	1	368g	bonne (> 70 %)	stable	Période Récente, Époque Contemporaine
121		terre cuite / céramique / indéterminé	1	12g	mauvaise (< 40 %)	stable	Moyen-Âge, Moyen-Âge Classique
204		terre cuite / céramique / indéterminé	1	2g	mauvaise (< 40 %)	stable	Moyen-Âge, Moyen-Âge Classique
209		terre cuite / céramique / indéterminé	1	39g	mauvaise (< 40 %)	stable	Moyen-Âge, Bas Moyen-Âge
211		terre cuite / céramique / indéterminé	1	3g	mauvaise (< 40 %)	stable	Moyen-Âge, Moyen-Âge Classique
302		terre cuite / céramique / assiette, bol, jatte	6	345g	mauvaise (< 40 %)	stable	Période Récente, Époque Contemporaine
411		terre cuite / céramique / indéterminé	2	7g	mauvaise (< 40 %)	stable	Moyen-Âge, Moyen-Âge Classique
903		métal / métal ferreux					
1006		terre cuite / céramique					
1009		terre cuite / céramique / indéterminé	2	13g	mauvaise (< 40 %)	stable	Moyen-Âge, Moyen-Âge Classique
1009	156877_112_1009_1	métal / métal ferreux / fer / enclumette	1	1485g	bonne (> 70 %)	instable	Moyen-Âge, Moyen-Âge Classique
1010		terre cuite / céramique / indéterminé	1	14g	mauvaise (< 40 %)	stable	Moyen-Âge, Moyen-Âge Classique
1308		terre cuite / céramique					

3. Inventaire de la documentation

CODE OPÉRA- TION	IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉ- MENTS
156877	156877_211_0_4	Administratif,Arrêtés et PSTI,arrêté de prescription,	numérique	pdf	
156877	156877_211_0_5	Administratif,Arrêtés et PSTI,arrêté de désignation,	numérique	pdf	
156877	156877_211_0_7	Administratif,Arrêtés et PSTI,projet scientifique et tech- nique d'intervention,	numérique	pdf	
156877	156877_211_0_1	Administratif,Arrêtés et PSTI,arrêté de prescription,	papier	A4	2
156877	156877_231_0_1	Inventaire,US et relations,	numérique	xls	
156877	156877_211_0_3	Administratif,Arrêtés et PSTI,arrêté de désignation,	papier	A4	1
156877	156877_233_0_1	Inventaire,Documents,	numérique	xls	
156877	156877_213_0_1	Administratif,Documentation aménageur,	papier	A4	1
156877	156877_241_0_1	Rapport,Rapport final d'opération,	numérique	pdf	
156877	156877_222_1001_7	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	polyester	A3	
156877	156877_222_901_6	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	polyester	A3	
156877	156877_222_1301_3	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	polyester	A3	
156877	156877_222_401_2	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	polyester	A3	
156877	156877_221_0_1	Terrain & Post-fouille,Carnet de terrain,Répertoire UE,	papier	A4	
156877	156877_222_1001_16	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	numérique	pdf	
156877	156877_222_200_18	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	numérique	pdf	
156877	156877_222_701_20	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	numérique	pdf	
156877	156877_222_901_22	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	numérique	pdf	
156877	156877_225_0_11	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,carte géologique	numérique	ai	
156877	156877_225_0_3	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,carte réglementaire	numérique	ai	
156877	156877_225_0_5	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,carte réglementaire	numérique	ai	
156877	156877_211_0_6	Administratif,Arrêtés et PSTI,notification d'attribution,	numérique	pdf	
156877	156877_213_0_2	Administratif,Documentation aménageur,	numérique	zip	18
156877	156877_215_0_1	Administratif,DICT,	numérique	zip	
156877	156877_211_0_2	Administratif,Arrêtés et PSTI,notification d'attribution,	papier	A4	1
156877	156877_232_0_1	Inventaire,Mobilier,	numérique	xls	
156877	156877_251_0_1	Médiation,Notice bsr,	numérique	rtf	
156877	156877_222_701_8	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	polyester	A3	
156877	156877_225_0_7	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,carte contexte	numérique	ai	
156877	156877_222_200_5	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	polyester	A3	
156877	156877_222_0_4	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	polyester	A3	
156877	156877_222_801_1	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	polyester	A3	
156877	156877_222_0_15	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	numérique	pdf	
156877	156877_222_1301_17	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	numérique	pdf	
156877	156877_222_401_19	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	numérique	pdf	
156877	156877_222_801_21	Terrain & Post-fouille,Relevé de terrain,	numérique	pdf	
156877	156877_225_0_9	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Plan général,	numérique	sqlite	
156877	156877_225_0_10	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,carte géologique	numérique	ai	
156877	156877_225_0_2	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,carte réglementaire	numérique	ai	
156877	156877_225_0_4	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,carte réglementaire	numérique	ai	
156877	156877_225_0_1	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,	numérique	ai	
156877	156877_225_0_6	Terrain & Post-fouille,Cartographie - Topographie,Cartographie,	numérique	ai	

CODE OPÉRA- TION	IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉ- MENTS
156877	156877_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie,	numérique	ai	
156877	156877_222_401_9	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain,	numérique	ai	
156877	156877_222_201_10	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain,	numérique	ai	
156877	156877_225_701_11	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie,	numérique	ai	
156877	156877_222_801_12	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain,	numérique	ai	
156877	156877_222_901_13	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain,	numérique	ai	
156877	156877_222_1301_14	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain,	numérique	ai	
156877	156877_224_301_53	Terrain & Post-fouille, Photographies, indéterminé - structure - vue de détail	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_120_1	Terrain & Post-fouille, Photographies, Mobilier, indéterminé - mobilier - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_120_2	Terrain & Post-fouille, Photographies, Mobilier, indéterminé - mobilier - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_120_3	Terrain & Post-fouille, Photographies, Mobilier, indéterminé - mobilier - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1009_4	Terrain & Post-fouille, Photographies, Mobilier, indéterminé - mobilier - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1009_5	Terrain & Post-fouille, Photographies, Mobilier, indéterminé - mobilier - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_120_6	Terrain & Post-fouille, Photographies, Mobilier, indéterminé - mobilier - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_7	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_8	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_9	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_201_10	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord-Ouest - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_201_11	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_12	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_13	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_14	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_15	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_16	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_17	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_18	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_19	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_20	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_21	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_22	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_23	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1

CODE OPÉRA- TION	IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉ- MENTS
156877	156877_224_0_24	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_25	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_26	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_27	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_28	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_29	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_30	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_31	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_32	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_33	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_34	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_35	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_36	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_37	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_38	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_39	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_40	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_41	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_42	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - indéterminé	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_43	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_44	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_45	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ensemble - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_201_46	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord-Ouest - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_201_47	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord-Ouest - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_201_48	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord-Ouest - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_301_49	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_301_50	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_301_51	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_301_52	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1

CODE OPÉRA- TION	IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉ- MENTS
156877	156877_224_300_54	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_0_55	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - ambiance - vue générale	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_300_56	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_401_57	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_401_58	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_400_59	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_400_60	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_400_61	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_401_62	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_401_63	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_702_64	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_701_65	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_701_66	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_701_67	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_708_68	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - structure - vue de détail	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_708_69	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - structure - vue de détail	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_801_70	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord-Ouest - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_801_71	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_801_72	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord-Ouest - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_802_73	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_800_74	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_800_75	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_800_76	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_801_77	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_901_78	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_901_79	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Sud-Est - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_900_80	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Sud-Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1001_81	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Sud - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1000_82	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1

CODE OPÉRA- TION	IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉ- MENTS
156877	156877_224_1002_83	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1100_84	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Sud-Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1100_85	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Sud-Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1200_86	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Sud-Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1200_87	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Sud-Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1302_88	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord-Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1301_89	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1301_90	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1300_91	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord-Ouest - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1317_92	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - structure - vue de détail	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1317_93	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, indéterminé - structure - vue de détail	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1401_94	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1401_95	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers le Nord - structure - vue en coupe	numérique	jpeg	1
156877	156877_224_1400_96	Terrain & Post-fouille, Photographies, Terrain, vers l'Est - structure - vue en plan	numérique	jpeg	1

Willot (J.-M.) dir., Meurisse-Fort (M.)

Condette, Château d'Hardelot

Rapport final d'Opération de diagnostic, éd. Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2013, 73 p., 25 fig.

Résumé

L'opération de diagnostic du château d'Hardelot a été l'opportunité d'étudier le système défensif autour du site castral sur près de 13500 m². La mise en défense du château repose sur deux fossés circulaires, séparés par un glacis, formant une ceinture défensive large de 60 m environ.



Thésaurus

Moyen Age, Epoque moderne, Pas-de-Calais, littoral, Condette, Hardelot, château, douves, glacis.

Le Rapport Final d'Opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 73

Nombre de figures : 25